



CONSEIL DE LA
PROSPECTIVE
BEAUVAIS

Beauvais, rêvons notre ville en 2035



Rapport
du Conseil
de la Prospective
2020



Beauvais
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE !



Beauvais, rêvons notre ville en 2035

SOMMAIRE

Préambule	P. 5
Partie 1 : Repères et tendances pour 2035 - l'identité de Beauvais : quelles ressources pour l'avenir ?	P. 6
1 : Crise(s) et désir(s) de la ville moyenne	P. 7
2 : Dynamisme économique et fractures sociales d'un pôle métropolitain	P. 10
3 : Forces et faiblesses d'une ville-préfecture	P. 13
Partie 2 : questionnement prospectif - privilégier la curiosité aux certitudes devant l'avenir	P. 17
1 : Demeurer une ville à taille humaine : pourquoi croître ? Et jusqu'où ?	P. 18
2 : Bien s'épanouir dans sa vie : quels investissements publics pour quels emplois demain ?	P. 19
3 : Circuler en ville : vers une révolution des mobilités ?	P. 21
4 : Bien se nourrir : jusqu'où produire et consommer localement ?	P. 23
5 : Bien vivre ensemble : sur quelles solidarités compter ?	P. 24
6 : Vivre en sécurité : quelle police voulons-nous ?	P. 25
7 : Agir localement : quelle place pour les initiatives individuelles ou collectives ?	P. 27
8 : Du cœur de ville aux quartiers : peut-on encore croire à la proximité ?	P. 28
9 : S'adapter à un monde en mutation : comment agir sur ce qui est à notre portée ?	p. 29
10 : Résister face aux crises : comment adapter la ville aux défis environnementaux ?	P. 30
11 : S'adapter aux enjeux de la transition énergétique : comment agir localement ?	P. 32
12 : Accompagner le changement des pratiques sportives : comment adapter la ville ?	P. 34
Partie 3 : le temps du récit - 3 visions d'une ville heureuse	P. 35
1 : Beauvais, ville solidaire	P. 38
2 : Beauvais, ville verte	P. 39
3 : Beauvais, ville intelligente	P. 40
Conclusion : le mot du Maire	P. 41

Édito

Passionnante, stimulante, parfois dérangement, la lecture de ce Rapport du Conseil de la prospective est, avant toute chose, enrichissante pour quiconque s'interroge sur l'avenir de sa ville et de son territoire.

Au moment où nous sommes invités à construire des projets dessinant ce que seront les contours de l'action publique locale dans les prochaines années, ce document nous aide à voir clair et à penser juste, à appréhender sans arrière-pensée et sans a priori les problèmes d'aujourd'hui pour mieux les résoudre dès demain.

Je remercie les membres du Conseil de la prospective ainsi que sa présidente, Mme Françoise Wisniewski, pour leur engagement citoyen et la qualité de leur travail.

Je remercie également Mme Pascale Poupinot, déléguée générale de l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées, pour l'appui, la disponibilité et l'énergie mobilisés dans l'animation des débats.

Au fil des pages de ce rapport, le foisonnement des analyses et des propositions se révèle être un terreau pour la pensée, une sollicitation continue à la créativité collective.

J'invite donc chacun des habitants de notre territoire à se saisir de ce document : c'est une invitation à penser autrement et à élargir son point de vue. C'est aussi une incitation forte à s'engager et à agir car nous sommes, les uns et les autres, responsables de ce qu'est notre société aujourd'hui, bien sûr, mais aussi de ce qu'elle sera à l'avenir.

Il nous revient d'imaginer, de concevoir et de réaliser des actions qui, dès demain, contribueront à préserver notre environnement, renforceront les solidarités et permettront à chacun de bénéficier de l'attention particulière dont il a besoin pour vivre bien à Beauvais et dans le Beauvaisis.

Caroline CAYEUX

Édito

La citoyenne engagée que je suis ne peut que se réjouir de vous présenter aujourd'hui le fruit du travail mené par le Conseil de la prospective.

Cette instance de démocratie locale, créée en 2009 à l'initiative de Caroline Cayeux, n'a eu de cesse d'imaginer les contours de notre avenir commun et de proposer des scénarii dans lesquels chaque habitant du territoire a un rôle à jouer pour que, demain, il fasse bon naître, grandir, vivre et vieillir à Beauvais et en Beauvaisis.

Identifier les problématiques liées à notre histoire, à ce que nous sommes, aux caractéristiques de notre territoire a été la première étape, incontournable, de nos travaux.

Confronter nos lectures, nos perceptions des difficultés à venir, imaginer des solutions réalistes et potentiellement efficaces, tels ont ensuite été les défis de nos rencontres régulières.

Le document que nous présentons aujourd'hui est un travail d'équipe. Il ne se veut pas un catalogue de solutions toutes faites mais un aiguillon pour la pensée de chaque citoyen soucieux de s'engager et d'agir pour le bien commun.

Les membres du Conseil de la prospective tiennent à remercier le maire de Beauvais et présidente de la Communauté d'Agglomération pour la confiance qu'elle a placée en eux et pour la totale liberté qu'elle leur a laissée afin de mener à bien le travail de conception et d'écriture de ce rapport.

Nous avons œuvré avec le souci constant d'apporter des réponses aux questions qui traversent notre société – celles du changement climatique, de l'étiollement des liens sociaux et des solidarités, des précarités économiques et des aspirations à une meilleure qualité de vie.

À travers nos propositions, nous avons dessiné les contours d'une ville et d'un territoire qui prennent soin de leurs habitants et de leur environnement, qui s'attachent à ne laisser personne de côté et à favoriser l'émergence d'un élan collectif capable de nourrir notre projet pour Beauvais et le Beauvaisis, celui d'un espace où chacun peut s'épanouir et goûter pleinement la vie à chaque étape de son existence.

Françoise Wisniewski

Préambule

Le Conseil de la prospective a été nommé par délibération du 28 mai 2015.

SON BUT : mener une réflexion prospective sur Beauvais à l'horizon 2035.

Il rassemble des acteurs du développement économique et social du territoire, de l'éducation, de l'insertion professionnelle, de la vie associative, de la politique de la Ville.

Les travaux du conseil, organe consultatif, se sont déroulés en plusieurs phases. Le présent rapport, fruit de ces travaux, a été élaboré via cinq réunions mensuelles, entre 2018 et 2019.

Dans un premier temps, il s'est agi de dégager les repères et tendances permettant de baliser la réflexion à l'horizon 2035. Dans une démarche s'attachant au concret et à l'importance du vécu, les membres du conseil ont ensuite débattu et échangé sur une série de douze questionnements thématiques problématisés.

Enfin, plusieurs synopsis, esquisses de visions possibles, ont été discutés, en se focalisant sur leurs conditions de réalisation.

PREMIÈRE PARTIE

Repères et tendances pour 2035

L'identité de Beauvais :
quelles ressources pour
l'avenir ?

REPÈRES ET TENDANCES POUR 2035 L'IDENTITÉ DE BEAUVAIS : QUELLES RESSOURCES POUR L'AVENIR ?

En guise de propos liminaire, il importe de préciser que ce chapitre du rapport, centré sur quelques repères et enjeux propres à Beauvais, ne se veut pas un diagnostic du territoire. De telles monographies nourrissent les différents documents-cadres dont la Ville et la Communauté d'Agglomération sont couverts et l'on renverra utilement vers eux : plan local d'urbanisme (PLU), schéma de cohérence territoriale (SCoT), programme local de l'habitat (PLH), plan de déplacements urbains (PDU), contrat de ville, pour citer les principaux d'entre eux.

Il s'agit simplement de rappeler en première partie de ce rapport quelques éléments fondamentaux de l'identité de Beauvais.

En effet, l'exercice de prospective oblige à porter le regard sur notre avenir incertain. Si le point d'arrivée de la réflexion est nécessairement teinté d'inconnu, au moins le point de départ doit-il être assuré. **Cet exercice doit donc s'appuyer sur une vision claire de ce que la ville se trouve être et a vocation à rester.**

La question de l'identité est sensible dans le débat public. Il convient de l'éclairer afin d'éviter tout contre-sens. De ce point de vue, le conseil de la Prospective se revendique des travaux du philosophe François Jullien. Lors du congrès de la fédération nationale des agences d'urbanisme en 2017, il avait marqué les esprits avec son discours sur l'identité culturelle de l'Europe, invitant à dépasser et renouveler le concept même d'identité.

L'identité qui sert de prétexte au repli sur soi est une identité mal comprise. Toute identité est dialogue. Il ne s'agit pas de s'abriter derrière des valeurs ou principes généraux clivants qui sépareraient et opposeraient.

Revendiquer une identité, c'est se revendiquer de ressources diverses, parfois éloignées les unes des autres, qui appartiennent à tous, et que chacun peut mobiliser.

Ce chapitre est une réflexion sur l'identité de Beauvais en tant que ville, vise donc à pointer les ressources diverses que ce territoire, en étant lui-même et le restant, peut mobiliser pour affronter l'avenir.

Dernière remarque, ces ressources ne sont pas « inertes ». Parce que la ville est une matière fondamentalement humaine, les ressources qui font l'identité de Beauvais sont vivantes, dynamiques, en tension. Et c'est aussi cela qu'il faut s'attacher à comprendre.

Pour engager ce travail, il faut d'abord en poser les termes précis.

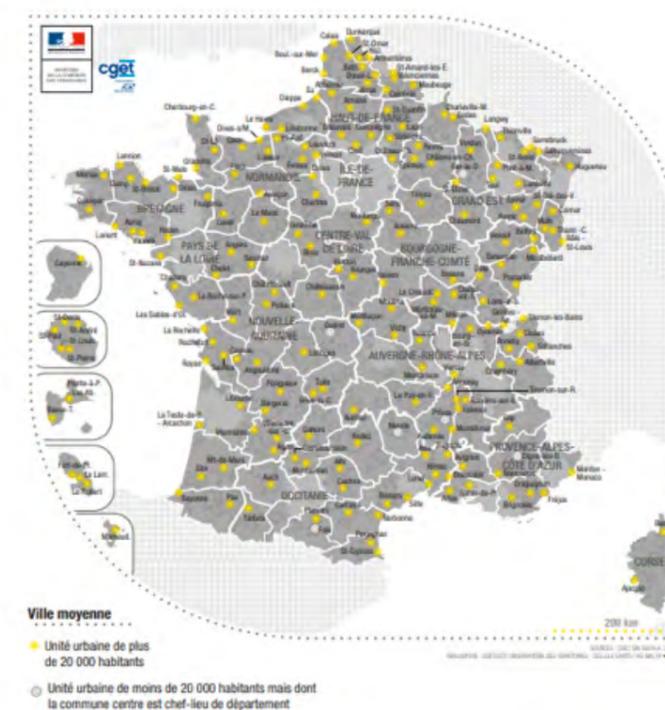
Beauvais apparaît comme une ville moyenne et il faut essayer de regarder ce que cela implique concernant la prospective.

C'est aussi une ville qui s'inscrit dans un **pôle métropolitain formé des trois agglomérations de l'Oise - Creil, Beauvais et Compiègne** - et cette dimension métropolitaine doit être appréhendée au plan économique et social. Enfin, plongeant ses racines dans le temps long, **Beauvais est une ville-préfecture** et cette ressource particulière doit aussi être explorée en terme de potentialités.

1 - REPÈRES ET TENDANCES POUR 2035 : LE DÉSIR DE LA VILLE MOYENNE

Le territoire français est maillé par un semis de plus de 200 villes moyennes.

Carte 1. Les 203 villes moyennes



Premier élément à souligner, les villes moyennes sont difficiles à définir. La catégorie est assez hétérogène et regroupe un entre-deux délicat à conceptualiser.

Au niveau européen (travaux de la commission européenne notamment), sont considérés comme des villes moyennes les territoires compris entre 25 000 et 50 000 habitants, pour une densité de plus de 300 habitants au km².

En France, pour le grand public, la ville moyenne regroupe globalement les communes comprises dans une fourchette assez large de 20 000 à 100 000 habitants. L'association Villes de France, qui regroupe ces villes moyennes, fédère plus de 800 communes comptant entre 15 000 et 100 000 habitants.



Pour le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), les villes moyennes sont définies sur la base d'un croisement statistique, à savoir des **unités urbaines de plus de 20 000 habitants, classées comme grand pôle urbain offrant plus de 10 000 emplois et non incluses dans le périmètre d'une métropole institutionnelle**. Sur cette base, le CGET identifie 203 villes moyennes en France, dont Beauvais

D'une manière générale, Beauvais (avec plus de 57 000 habitants, 40 000 emplois sur la commune et une densité de presque 1 650 habitants au km²) répond à toutes ces définitions, qu'elles soient européenne, grand public, politique ou technique. Cette dimension de « ville moyenne » est pour elle une ressource. Mais une ressource complexe. Pour le dire sans détour, une ressource fragilisée. **Car il y a une crise, partout en France, des villes moyennes.**

Dans l'imaginaire collectif français, les villes moyennes sont des villes où il fait bon vivre. Comme tout imaginaire, il repose sur des clichés et ceux de la ville moyenne sont puissants. Elle est vue à travers le prisme de la ville provinciale, dans tous ses attributs : belle place centrale, rues commerçantes, grands boulevards, parcs et jardins, habitations bourgeoises... Une ville paisible, à qui le seul reproche que l'on pourrait faire, serait d'être au fond un peu endormie, vaguement ennuyeuse, reproche immédiatement compensé par les louanges sur son charme, sa vie paisible et heureuse.

50 ans de périurbanisation sont passés par là. Cette image d'Épinal est partout contredite dans les faits. Rêve pavillonnaire généralisé dans les franges périurbaines, triomphe de l'architecture du hangar dans les zones industrielles et commerciales, quartiers d'habitats sociaux enclavés et bâtis trop vite, succession monotone de giratoires, coupures des autoroutes et des échangeurs dans le paysage, les villes moyennes ne sont plus les villes de la vieille France provinciale : ce sont les villes de la croissance des Trente Glorieuses et de la décentralisation, celles dont Télérama a pu écrire, dans un numéro demeuré célèbre, qu'elles étaient la **France moche**.

Dur constat.

Cette image détériorée au fil des décennies s'est encore trouvée renforcée par la crise du modèle fordiste de l'économie. Car les villes moyennes sont aussi celles de la vieille

économie, fragilisée par la mondialisation.

Ultime composante de la crise des villes moyennes, et la plus récente, celle de la **crise de leurs centres-villes**, confrontés, d'un point de vue commercial, à la concurrence des zones périphériques et du commerce en ligne d'une part et, d'autre part, à la difficile coexistence de différents usages du centre-ville : riverains contre noctambules ; voitures contre vélos ; mixité sociale contre gentrification.

La nostalgie est un piège. La volonté de faire revivre ou subsister une ville qui n'existe plus est une illusion. Rester attaché à une vision romantique du passé est une impasse, dans un monde et un temps qui n'ont rien de romantique.

Deux éléments, cependant conduisent à un certain optimisme.

Les villes moyennes, longtemps oubliées de l'action publique, y ont fait un retour réussi et sont désormais inscrites à l'agenda des politiques publiques avec le **plan Action cœur de ville**, dont Beauvais est signataire et bénéficiaire. L'oubli des villes moyennes était assez paradoxal : les 203 villes moyennes recensées par le CGET représentent 15 millions d'habitants, soit près du quart de la population française.

La « redécouverte » des villes moyennes est donc une chance, à condition de jouer sur cette attente que révèlent toutes les études d'opinion : même fragilisée, la ville moyenne reste plébiscitée, notamment chez les jeunes générations.

Il y a un désir des villes moyennes.

C'est ce désir, à l'heure des décisions, qu'il faut chercher à exploiter.

Quelles sont les envies de celles et ceux qui vivent dans les villes moyennes ?

Quelles sont les attentes de celles et ceux qui pourraient y venir ?

En quoi ces villes moyennes s'écartent-elles du modèle des métropoles ?

Comment peuvent-elles rester attractives pour les habitants de l'espace périurbain ?

À quelle condition leur mise en tourisme, notamment celle de leur cœur ancien, est-elle envisageable ?

Les réponses ne sont pas données, elles sont à trouver, dans des politiques qui toutes devront avoir un point commun : l'attention aux personnes qu'habite ce désir de la ville moyenne.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Les membres du conseil de la Prospective s'inquiètent du **développement de la vacance commerciale à Beauvais**. Ce phénomène s'applique aussi bien au périmètre du centre-ville qu'aux zones commerciales situées en périphérie. La baisse du chiffre d'affaires est généralisée et le centre commercial du Jeu de Paume n'y échappe pas non plus.
- La **question des loyers des locaux commerciaux** est posée, dans la mesure où ceux-ci peuvent être très élevés à Beauvais, à l'image d'autres villes de même taille. Ces loyers découragent un certain nombre de projets de reprise de locaux commerciaux vacants, les entrepreneurs ne pouvant pas faire face à cette charge.
- Une **action renforcée de la Ville est préconisée en la matière**, notamment en poursuivant le **processus de reconversion des locaux commerciaux vacants** sans repreneur et en **accompagnant les porteurs de projet** dans leur recherche d'un local.
- Au-delà de la seule question des locaux, le conseil pose celle de la **transformation du modèle commercial dans les centres-villes**. Le fort développement du numérique, l'équipement progressif des ménages en outils informatiques et le changement des rythmes de vie permet d'envisager un possible changement des habitudes de consommation. Celui-ci est d'ores et déjà à l'œuvre, avec le développement des courses en ligne ou des drives, qui réduisent les déplacements et le contact physique entre l'acheteur et le vendeur. Les membres du conseil ne croient cependant pas en une disparition pure et simple du magasin en tant que lieu physique, mais plutôt à une transformation de son modèle. Les boutiques pourraient en effet devenir de simples vitrines non dotées de stock, permettant de voir, de toucher le produit avant de l'acheter ensuite éventuellement en ligne. Le rôle des vendeurs pourrait ainsi évoluer vers une mission de conseil plus technique, plus spécialisée.

Plus généralement, les membres du conseil envisagent une **progressive adaptation de l'offre commerciale**, à Beauvais comme ailleurs, à l'**évolution des modes de vie**. En effet, les besoins en commerce de proximité évoluent. Ce sont surtout les services de proximité qui sont appelés à se développer en centre-ville ainsi que certains équipements comme les salles de sport, intégrées dans les nouveaux rythmes de vie et aux besoins qui en découlent. Ces besoins incluent également la présence d'une **offre en restauration et en commerces de bouche de proximité**.

- L'accent est mis sur la **question de la coordination horaire** entre les commerçants, notamment à **destination des touristes**. L'adaptation de ces horaires aux heures d'arrivée des touristes (en provenance de l'aéroport notamment) pourrait être recherchée. Plus généralement, la **question de l'accueil des touristes dans les commerces à Beauvais est posée** et les membres du conseil proposent de travailler en ce sens.

De la même manière, le conseil préconise de réfléchir à une adéquation de ces horaires d'ouverture lors des événements organisés dans le centre-ville, afin de profiter de leur effet d'affluence. C'est par exemple le cas lors des Fêtes de Noël.

- La **création d'une auberge de jeunesse** dans le centre-ville de Beauvais est également proposée, afin d'offrir des possibilités d'hébergement à un public plus jeune, en complémentarité de l'offre hôtelière déjà présente.
- Le **développement de l'offre culturelle** dans le centre-ville doit être envisagé afin d'y maintenir une forte attractivité (ce qui implique de ne pas trop disperser cette offre entre les différents quartiers de la ville).
- La **fluidification des circulations** dans la ville devra également être recherchée afin de permettre de faciliter l'accès au centre-ville depuis les différents quartiers de Beauvais.

2 - REPÈRES ET TENDANCES POUR 2035 : LA DYNAMIQUE D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN

La création de pôles métropolitains s'inscrit dans un contexte de métropolisation des grands territoires en lien avec la mondialisation.

Métropolisation, mondialisation, deux termes qui demandent un instant de s'y arrêter.

L'idée de base, centrale, qui commande toute la réflexion est la suivante : **les territoires sont en compétition entre eux pour capter les richesses et les fonctions de commandement.**

Il ne s'agit pas là d'un choix mais d'un état de fait.

Cette compétition existe depuis toujours ; simplement, les règles changent avec les époques.

Dans notre siècle, cette compétition est fondamentalement économique. Elle se joue à différentes échelles : mondiale, européenne, nationale et régionale et les métropoles en sont la « ligne de front ».

C'est là, dans l'espace métropolitain, que se perd ou se gagne la compétition entre territoires.

Il faut donc s'inscrire dans un espace métropolitain, un espace métropolitain compétitif qui plus est, c'est-à-dire, idéalement, attractif pour les habitants (et des habitants couvrant tous les âges de la vie), les entreprises, les touristes, les créateurs dans le domaine culturel mais aussi attractif dans les domaines scientifiques, techniques et, au final, économiques puisque là est le moteur de la croissance des richesses : l'innovation.

Une ville moyenne qui resterait à l'écart de cette compétition, au mieux, et à la condition qu'elle dispose d'un potentiel patrimonial, artistique et culturel reconnu, peut espérer s'en sortir, mais au prix de ce que l'on appelle sa « muséification », qui n'est pas sans inconvénient.

À défaut, elle se condamne à un déclin inéluctable.

C'est pour cette raison que les trois agglomérations de Beauvais, Creil et Compiègne ont créé le pôle métropolitain de l'Oise (PMO).

Celui-ci a été officiellement installé le 14 février 2018 à Beauvais. Cette nouvelle structure, qui a vocation à porter des projets majeurs s'inscrivant dans les priorités régionales, a également l'ambition de constituer un territoire d'innovation et d'industrie, à travers plusieurs projets : le Pôle innovation agricole (Beauvaisis) ; la chimie verte (Compiégnois) ; le projet Intelligence Campus (Creillois).

Développer, innover, inventer, identifier et défendre les territoires économiques et industriels de demain, tels sont les objectifs majeurs guidant les décisions prises par le Pôle Métropolitain de l'Oise.

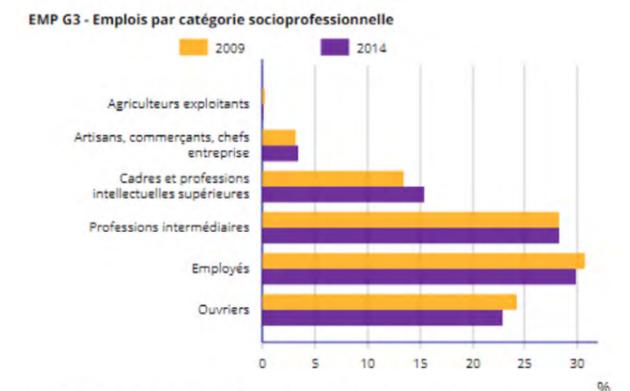
Le Beauvaisis, de par la présence d'acteurs phares dans le domaine des technologies agricoles, se positionne comme l'animateur d'un écosystème beauvaisin, métropolitain mais aussi régional, notamment en ce qui concerne le numérique agricole (avec Isagri), les agritech et le machinisme agricole (AGCO, Gima...), l'enseignement supérieur (UniLaSalle Beauvais, Université de Technologie de Compiègne/UTC, chaire d'agromachinisme) et les plateformes d'innovation (Pimatech, Industrielab...).

Pour autant, la **dynamique économique** du pôle métropolitain auquel appartient Beauvais ne doit pas rendre aveugle aux **fractures sociales** du territoire.

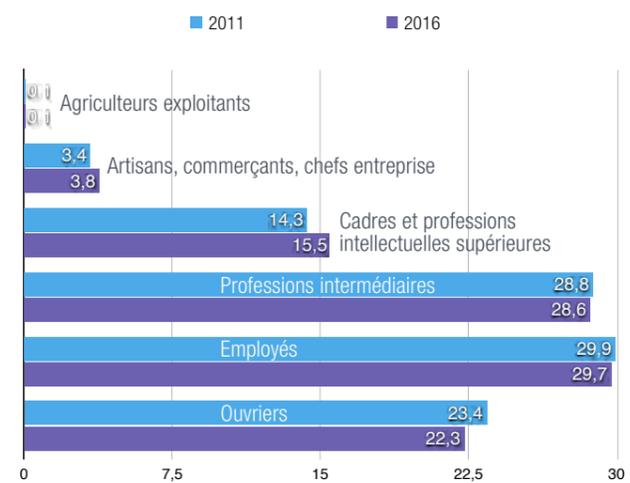
Certes, le pôle métropolitain doit entraîner la création d'emplois dans les secteurs de la conception-recherche, des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprises, de la gestion, de la culture et des loisirs. Ces emplois sont considérés comme étant de nature à favoriser le développement économique et la création d'emplois bien au-delà de leurs secteurs, du fait de leur rôle d'entraînement sur l'économie résidentielle et d'autres fonctions productives, concourant ainsi à la compétitivité de l'économie locale.

Mais attention. Pas d'emballage, les effets de mots ne doivent pas cacher la réalité. L'emploi du territoire reste massivement lié à l'économie traditionnelle. Ainsi que l'illustre le graphique ci-dessous (source INSEE, dossier complet, ville de Beauvais au 27 mars 2018), si la proportion des emplois de cadres augmente à Beauvais alors que diminue celles des ouvriers et des employés, ces deux dernières catégories représentent encore plus de la moitié des emplois beauvaisiens, loin devant les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) lieu de travail exploitations complémentaires.



Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2019.

De plus, si la part des postes de cadres dans le total des emplois locaux augmente pour atteindre un peu plus de 15 %, il ne faut pas en tirer la conclusion que celle des ménages composés de cadres lui est automatiquement liée. Ainsi, le tableau ci-dessous le démontre (source INSEE), seulement 9,1 % des ménages beauvaisiens sont composés de cadres.

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	24 555	100,0	52 030	100,0
Agriculteurs exploitants	11	0,0	15	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	606	2,5	1 651	3,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 245	9,1	5 125	9,9
Professions intermédiaires	3 605	14,7	7 630	14,7
Employés	3 978	16,2	8 782	16,9
Ouvriers	4 663	19,1	12 669	24,3
Retraités	7 379	30,1	11 851	22,8
Autres personnes sans activité professionnelle	2 048	8,3	4 307	8,3

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2016 :

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	24 934	100,0	52 774	100,0
Agriculteurs exploitants	11	0,0	21	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	612	2,5	1 632	3,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 214	8,9	5 011	9,5
Professions intermédiaires	3 975	15,9	8 584	16,3
Employés	4 679	18,8	11 066	21,0
Ouvriers	4 530	18,2	12 177	23,1
Retraités	6 920	27,8	10 276	19,5
Autres personnes sans activité professionnelle	1 993	8,0	4 008	7,6

Source : Insee, RP2016 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019.

Il n'y a, en effet, pas de causalité simple et directe entre le profil des emplois et la population du territoire pour la raison évidente que les actifs peuvent habiter en dehors de leur ville d'emploi.

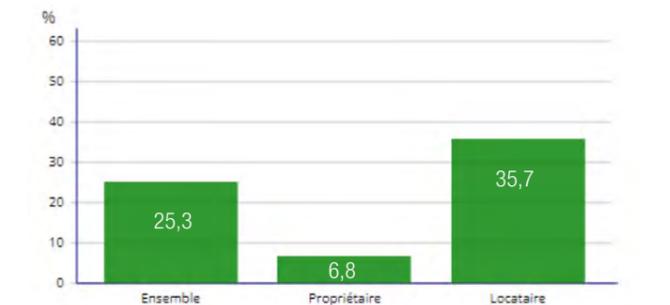
Il faut donc s'intéresser aux catégories socioprofessionnelles de la population, indépendamment des dynamiques positives de développement économique.

De ce point de vue, certains signaux de fragilité doivent retenir l'attention.

En particulier, **la part des ménages pauvres est particulièrement élevée.** Ainsi, 25 % des ménages fiscaux, soit 1 ménage sur 4 sont classés parmi les ménages pauvres, contre 14,2 % en moyenne nationale (source INSEE pour l'année 2015, le taux de pauvreté étant défini par l'INSEE comme celui correspondant à des revenus inférieurs à 60 % du niveau de vie médian).

Si la part des ménages pauvres est faible chez les propriétaires (5 %), elle est importante chez les locataires dont 35 % sont classés, selon l'INSEE, parmi les ménages pauvres.

Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2015



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Mais c'est aussi le taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal qui retient l'attention. Car le taux moyen sur Beauvais cache de fortes disparités selon les générations. Relativement bas chez les plus âgés, il est très au-dessus de la moyenne nationale chez les moins de 30 ans (34,2 % des ménages en situation de pauvreté), les ménages compris entre 30 et 39 ans (31,8 % en situation de pauvreté) et les ménages entre 40 et 49 ans (30,9 % en situation de pauvreté).

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Beauvais, notamment grâce au pôle métropolitain de l'Oise, auquel la Ville et l'Agglomération appartiennent, peut affronter avec optimisme la compétition entre territoires que génère la mondialisation des économies. Mais la plus grande attention doit être accordée aux ménages pauvres : aides au logement pour les ménages locataires et aides à la formation pour les ménages jeunes sont plus que jamais des outils d'intervention nécessaires pour lutter contre la pauvreté, qui n'est pas un phénomène marginal à Beauvais.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Les membres du conseil de la Prospective soulignent l'importance de **diversifier l'offre en formations** à Beauvais. L'offre actuelle est jugée trop restreinte et, également, peu en adéquation avec les filières professionnelles les plus en demandes de recrutement. Une réflexion devrait donc être menée sur ce thème, d'autant que la question de la formation est considérée comme un problème récurrent en Picardie en général et, plus particulièrement, à Beauvais. Les profils des personnes formées actuellement sur le territoire ne correspondent pas toujours, en outre, aux besoins des employeurs locaux. Là encore, le conseil propose de réfléchir à une meilleure adéquation.
- La complexité et la multiplicité des parcours d'études possibles rendent l'accès à certaines formations, voire le suivi d'une scolarité normale, particulièrement difficiles. Dans de nombreux cas, le choix de **la formation** se fait en fonction de critères de proximité et non selon les intérêts de l'enfant. Le conseil préconise de **renforcer sensiblement l'accompagnement des familles** dans ce domaine. Il s'agirait de guider ces familles dans le suivi scolaire de leurs enfants et de mieux expliquer les enjeux et le fonctionnement de l'Éducation nationale.
- Dans le contexte du Brexit, Beauvais, avec son aéroport, pourrait **offrir un point d'accueil à des entreprises anglaises contraintes à une implantation en France** pour ne pas trop subir la taxation des marchandises. La situation géographique – avec l'autoroute A16 qui permet de rejoindre Paris en une heure – est un atout supplémentaire. Concernant cette problématique, le Conseil régional pourrait apporter son ingénierie comme il le fait pour Lille et Amiens.

Pour cela, il serait utile de repenser l'utilisation des locaux de l'université afin d'en faire une structure scolaire bilingue ou strictement anglaise permettant d'**offrir un accueil spécifique aux familles d'expatriés**. Beauvais, située aux portes de l'Île-de-France mais dotée d'une forte identité rurale, peut les séduire.

- La mobilité des personnes au cours de leur vie est en enjeu important. On constate souvent à Beauvais – notamment dans les quartiers concernés par la politique de la ville –, des parcours de vie ne comportant que très peu de déménagements, voire des ménages restant toute leur vie dans le même quartier. **Le développement de préparations, de formations à la mobilité paraît nécessaire** aux membres du conseil de la Prospective, partant du principe qu'un territoire ne peut pas apporter à chaque individu famille, logement et emploi. Le développement de la mobilité des habitants leur permettrait d'accéder à davantage de possibilités d'emploi.
- Dans la même logique, le **développement des formations au numérique** est proposé. Il s'agit de permettre au plus grand nombre de maîtriser des outils utiles dans la vie quotidienne (démarches administratives à entreprendre par exemple). En outre, cela peut faciliter l'accès au marché du travail, via les plateformes de recherche d'emploi par exemple. Enfin, ce type de formation est un moyen d'augmenter ses compétences.

L'accueil des enfants des personnes suivant une formation devra être amélioré par la collectivité afin de garantir les meilleures conditions d'acquisition aux personnes concernées.



3 - REPÈRES ET ENJEUX POUR 2035 : FORCES ET FAIBLESSES DE LA VILLE-PRÉFECTURE

Les villes-préfectures ont bénéficié du développement de l'État au XX^{ème} siècle et, plus encore, avec la période inaugurée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à travers le processus de Reconstruction et l'interventionnisme économique étatique au fil des Trente Glorieuses (montée en puissance de l'État-providence).

À côté de la préfecture, souvent installée dans ses bâtiments historiques, emménagent et se développent de nombreux services : Rectorat, Équipement, Agriculture, Finances, Inspection du Travail, CAF, Sécurité Sociale, etc.

Ces directions, services ou organismes d'État ont connu, au moins jusqu'à la décentralisation, un considérable accroissement de leur emprise « localisée ».

L'importance de leur intervention s'exprime de multiples manières, bénéfiques pour chaque ville-préfecture qui les accueille : en terme d'influence, de décision, d'autorité. Elle se matérialise aussi au sein du paysage urbain, en particulier dans le centre-ville, par une importante production immobilière, permettant d'accueillir les services et les parkings.

Mais c'est en matière d'emplois que cette importance du statut de ville-préfecture peut aussi se mesurer. Ainsi, 31 % des actifs ayant un emploi en France travaillent dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (source INSEE, données 2014, enquête Emploi). Mais dans la ville-préfecture de Beauvais, ce même chiffre s'élève en 2014 à **38,1 %, soit 7 points de plus**, témoignant du rôle moteur joué dans l'économie locale par l'emploi administratif au sens large du terme.

Contrairement à une idée reçue, l'organisation territoriale administrative française n'est pas figée. Régulièrement, et à des fréquences de temps rapprochées, le paysage administratif change. Ces changements impactent l'organisation, les compétences, la représentation des services administratifs à l'échelon de la ville-préfecture : loi de décentralisation de 1982 ; loi d'organisation territoriale de la République de 1992 ; acte II de la décentralisation en 2003 ; loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) de 2015, pour ne citer que quelques textes.

Mais globalement, la place de la ville-préfecture reste centrale dans l'organisation générale et, si la décentralisation s'est traduite par une diminution du poids relatif de l'État, celui-ci a été largement compensé par la montée en puissance corrélative des collectivités locales et de leurs services, en particulier ceux du Département, qui ont leur siège dans la ville-préfecture.

Bref, le statut de ville-préfecture, acquis avec la Révolution et l'Empire, continue, à plus de 200 ans de distance, de produire ses conséquences positives pour les villes qui en bénéficient mais sur de tout autres bases, liées au poids de l'emploi public dans l'économie locale.

Il ne s'agit pas ici d'ouvrir la réflexion sur la **suppression ou non des Départements**, vieux serpent de mer. Mais, d'un point de vue prospectif, il faut garder à l'esprit que le dynamisme de Beauvais est aussi déterminé par sa place dans l'Oise. Tout ce qui affecterait dans l'avenir cette strate

mille-feuilles administratif aurait donc des conséquences, bonnes et mauvaises, pour la ville « cœur de l'Oise ».

Au demeurant, il importe de prolonger la réflexion au-delà de ce seul aspect institutionnel.

Ce qui est en jeu avec le statut de ville-préfecture tient à la capacité de la cité à assumer une **fonction de centralité** dans l'armature urbaine du territoire. Bien évidemment, à l'échelle hiérarchique d'un bassin de vie départemental, il n'est pas demandé à une ville-préfecture d'assurer les fonctions attendues des métropoles régionales et nationales, notamment s'agissant des établissements d'enseignement supérieur.

Si cet aspect peut donc être laissé de côté, il est par contre impératif de s'arrêter sur les **fonctions de centralité assurées par Beauvais en matière de santé et de déplacements ferroviaires**.

En matière de santé, l'offre en établissements de santé est plutôt bonne (source ville de Beauvais – diagnostic contrat local de santé 2018).

S'agissant des professionnels de santé, la Ville de Beauvais accuse, par contre, un vrai déficit. Ainsi, on compte un nombre de médecins généralistes inférieur à la moyenne nationale (-31 %), la même chose pour les dentistes (-23 %) ou les kinésithérapeutes (-40 %).

Il s'agit là d'une vraie faiblesse, dans le contexte démographique annoncé du vieillissement de la population locale.

Certes, la situation n'est pas propre à Beauvais, puisqu'il s'agit d'un problème au moins régional (voir l'alerte lancée par les membres de l'Académie nationale de médecine, réunis à Lille le 5 juin 2018, qui ont dénoncé la surmortalité dans les Hauts-de-France au regard des moyennes nationales – pour mémoire, moins 2 ans d'espérance de vie). Pour autant, il s'agit d'une vraie faiblesse rapportée au rayonnement attendu de la ville-préfecture sur son bassin de vie.

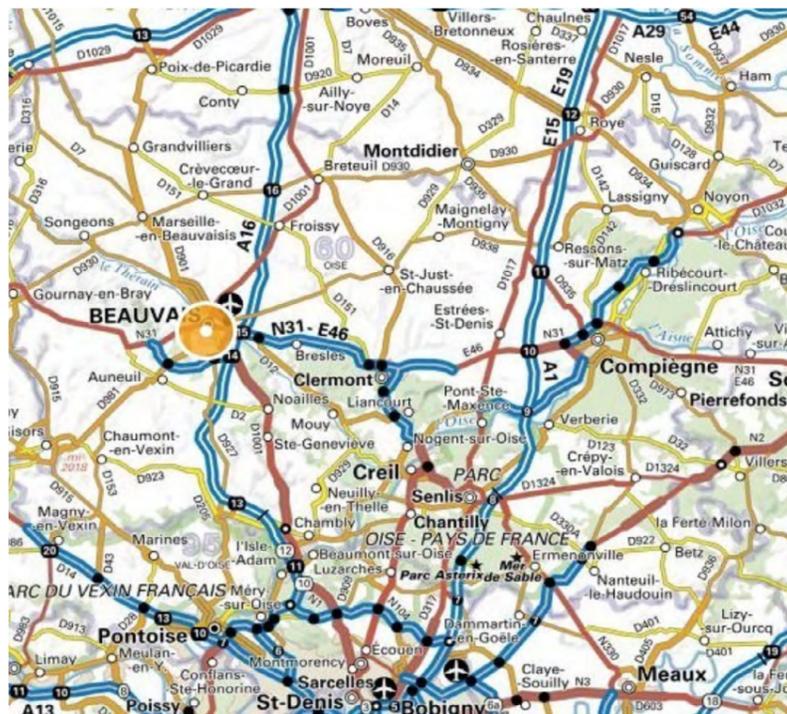
L'offre en établissements de santé

CH de Beauvais

- ✓ Siège du SAMU 60
- ✓ 843 lits et places, dont 322 lits dans le secteur des personnes âgées
- ✓ Maternité: 2418 naissances / an
- ✓ 30 spécialités médicales et chirurgicales
- ✓ Une offre de soins très vaste en médecine, chirurgie et obstétrique en hospitalisation complète, hospitalisation de jour et à domicile.

Clinique du Parc

- ✓ 20 spécialités médico-chirurgicales
- ✓ 47 lits de chirurgie en hospitalisation complète
- ✓ 6 lits de surveillance continue
- ✓ 36 places de chirurgie ambulatoire
- ✓ 25 lits de médecines



Autre élément de faiblesse, **Beauvais n'est pas un nœud ferroviaire**. Sans liaison directe avec les métropoles régionales, la ville est, certes, reliée à Paris mais via une mauvaise liaison s'agissant des trains du quotidien et sans accès direct aux lignes à grande vitesse.

Il s'agit là d'une **profonde fracture territoriale qui handicape Beauvais et son agglomération**. Car si une ligne existe depuis Beauvais vers la gare du Nord, en passant par Persan-Beaumont, elle connaît de fréquents désordres et dysfonctionnements et met **Beauvais à 1h20 de Paris quand il faudrait une ligne ferroviaire directe et rapide avec la capitale**.

Dans le contexte de la lutte contre le changement climatique, les exercices de prospective mettent l'accent sur les enjeux en matière de mobilité et la nécessité de limiter la part des transports dans les émissions de gaz à effet de serre. Pour cette raison, le ferroviaire et les mobilités douces sont promus dans le discours public et ce, dans une approche dite multimodale qui doit permettre de combiner différents modes non carbonés dans une même séquence de déplacement.

On peut même parler à ce sujet d'effet de mode, porté par la dynamique des assises nationales de la mobilité tenues en 2017, de l'appel à projet French Mobility de l'ADEME en 2018 ou des références qui se multiplient à la « smart mobility » dans le contexte, lui aussi à la mode, de la « smart city ».

Pour autant, ce serait une illusion de se cacher derrière des slogans, même sympathiques, appelant à de nécessaires et utiles expérimentations en matière de modes de déplacements innovants.

Ce qui se joue là est essentiel.

Il s'agit de la **mobilité quotidienne assurée par les trains régionaux**, celle de l'accès à l'emploi, aux services et à l'ensemble des fonctions métropolitaines (formation, santé, culture).

Covoiturage, autopartage, autostop coopératif ne peuvent répondre aux besoins de tous les publics.

Les solutions éprouvées, celles du train, sont aussi des solutions d'avenir. À condition d'être modernisées.

De façon prosaïque, il faut poser la question des **investissements dans les infrastructures ferroviaires**, de leur entretien, de leur développement, de leur modernisation qui doivent aussi s'accompagner d'un effort sur le renouvellement des trains mis à la disposition des voyageurs.

En conclusion, il ne saurait être question de parler d'une « **crise de chef-lieu** », s'agissant de Beauvais.

Hôpital, tribunal, prison, lycées, théâtre, services déconcentrés de l'État... la ville se distingue encore par la forte présence des équipements et administrations publics.

Mais le rang et le rayonnement de Beauvais ne dépendent pas que d'elle-même.

Dans l'avenir, des décisions prises ailleurs, dans le cadre de processus de « rationalisation » des diverses cartes administratives, judiciaires ou hospitalières ou bien encore dans les choix d'investissements, notamment en matière d'infrastructures de transport, affecteront les fonctions de centralité dont la ville a pu, au fil de l'histoire, acquérir le monopole, en tirant avantage pour son développement.

Il y a là un paradoxe qu'il faut bien saisir : le rayonnement de Beauvais résulte aussi de décisions prises dans des centres de décision extérieurs au territoire. Vis à vis de ces centres, Beauvais ne doit pas se fermer, mais au contraire, en particulier par la voix de ses représentants élus, chercher à y être visible, active, influente et reconnue. Car aucun statut n'est acquis, même celui de ville-préfecture, et il doit être clair que le cadre institutionnel de 2035 ne sera pas celui de 2018.



POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Le conseil de la Prospective forme le **vœu que la liaison ferroviaire entre Paris et Beauvais puisse être améliorée**, malgré les difficultés techniques qui existent.
- Une autre solution pourrait être explorée : **la mise en place de liaisons entre Beauvais et certaines gares du Val-d'Oise**, par exemple celle de Montsoult – Maffliers. Ces liaisons pourraient se faire au moyen de navettes électriques, partant de la gare de Beauvais pour rejoindre le Val-d'Oise. En gare de Montsoult, les voyageurs pourraient ensuite emprunter la ligne Transilien H pour se rendre en gare de Paris-Nord.
- Les liaisons entre Beauvais et les autres pôles urbains du territoire, en particulier Creil et Compiègne, devront être renforcées. Le conseil propose d'étudier, en particulier, la liaison ferroviaire avec Creil, pour profiter de la mise en service de la future ligne à grande vitesse Roissy-Picardie. Cette dernière permettra en effet un accès rapide à l'aéroport Charles-de-Gaulle et à l'est de l'agglomération francilienne depuis l'Oise.

4 - PRIVILÉGIER LA CURIOSITÉ AUX CERTITUDES DEVANT L'AVENIR

La prospective n'est pas la prédiction. Elle n'est pas l'annonce du futur car, à ce jeu-là, on le sait bien, on se trompe toujours.

La prospective est une tentative de compréhension des différents futurs possibles, en identifiant le futur qui serait à éviter et le futur souhaitable qui serait à inventer.

Ce futur souhaitable ne se réalisera pas de manière parfaite mais à l'heure des choix, la vision d'un avenir partagé sera un puissant outil d'aide à la décision.

Pour cette raison, la prospective doit être une approche ouverte, qui ne clôt pas la réflexion. Elle vise à l'ouvrir, à l'initier, en appelant à un débat collectif qui multiplie les points de vue.

Aux certitudes, il faut privilégier la curiosité, **c'est-à-dire une certaine capacité à s'étonner, à sortir des habitudes, à remettre en cause des opinions toutes faites.**

Cette discussion exige de ceux qui y participent qu'ils ne se fixent pas sur un seul aspect des choses, qu'ils ne soient pas prisonniers d'une seule représentation, qu'ils ne se lancent pas sur une voie unique dans une seule direction.

Pour autant, il faut bien commencer. Dans ce cadre, comment initier la réflexion ? Ou, plus exactement, comment commencer à commencer ? Comment appeler aux échanges ? À la discussion ?

Exactement en faisant ce que nous venons de faire : en questionnant ; en interrogeant ; en interpellant.

Ce questionnaire, les auteurs du rapport ont voulu le cibler sur des thèmes qui sont ceux de la **ville heureuse** : la santé, le bien-être, la sécurité, le mieux vivre.



DIX QUESTIONS ONT ÉTÉ RECENSÉES

- 1 : Demeurer une ville à taille humaine : pourquoi croître ? Et jusqu'où ?
- 2 : Bien s'épanouir dans sa vie : quels investissements publics pour quels emplois demain ?
- 3 : Circuler en ville : vers une révolution des mobilités ?
- 4 : Bien se nourrir : jusqu'où produire et consommer localement ?
- 5 : Bien vivre ensemble : sur quelles solidarités compter ?
- 6 : Vivre en sécurité : quelle police voulons-nous ?
- 7 : Agir localement : quelle place pour les initiatives individuelles ou collectives ?
- 8 : Du cœur de ville aux quartiers : peut-on encore croire à la proximité ?
- 9 : S'adapter à un monde en mutation : comment agir sur ce qui est à notre portée ?
- 10 : Résister face aux crises : comment adapter la ville aux défis environnementaux ?
- 11 : S'adapter aux enjeux de la transition énergétique : comment agir localement ?
- 12 : Accompagner le changement des pratiques sportives : comment adapter la ville ?

DEUXIÈME PARTIE

Questionnement
prospectif :

Devant l'avenir,
privilégier la curiosité
aux certitudes

QUESTIONNEMENT PROSPECTIF : DEVANT L'AVENIR, PRIVILÉGIER LA CURIOSITÉ AUX CERTITUDES

1 - DEMEURER UNE VILLE À TAILLE HUMAINE : FAUT-IL ENCORE CROÎTRE ? ET JUSQU'OU ?

À cette question, la réponse facile serait de dire qu'il faut croître, mais de manière mesurée, maîtrisée, sans à coup, presque invisible, pour avoir tous les avantages d'un certain dynamisme, sans les inconvénients.

Le problème, c'est que les choses ne se passent pas toujours comme ça. Beauvais a connu en un demi-siècle **deux mutations démographiques majeures** qui ont été des bouleversements.

Entre 1950 et 1970, en vingt ans, la ville a doublé sa population, passant de près de 25 000 habitants à plus de 50 000. À partir du milieu des années 1970, Beauvais a connu une autre évolution démographique, à savoir, sous l'influence d'une véritable révolution des mœurs qui a réinventé partout en occident le modèle de la famille, la réduction de la taille des ménages. En 40 ans, depuis 1975, pour loger une population qui augmente très lentement, le parc de résidences principales est passé de 16 000 logements à plus de 25 000, soit une hausse de 50 %. Dix fois plus vite que la croissance de la population sur la même période. C'est sur ce point que cet exercice de prospective peut apporter un regard neuf. Nous nous sommes habitués à croître, vite ou lentement, mais à croître.

Et si l'avenir était à une certaine décroissance ?

Il ne s'agit pas d'une hypothèse farfelue mais d'une réalité dans beaucoup de territoires d'Europe ou d'Amérique, les « **shrinking cities** », littéralement les villes qui rétrécissent, phénomène qui donne lieu à toute une série d'études.

Mais à Beauvais, concrètement, qu'en est-il ?

À Beauvais, depuis 50 ans, la ville enregistre chaque année plus de départs que d'arrivées. Ce **solde migratoire négatif** est compris selon les années entre - 0,5 et -1 % de la population. Cette érosion lente a été masquée par le solde naturel de la population. Mais depuis 30 ans, ce solde positif diminue régulièrement : + 0,9 % entre 1990 et 1999 ; + 0,8 % entre 2000 et 2009 ; + 0,7 % depuis 2010. Cela s'explique par une **hausse lente de la mortalité** (liée au vieillissement de la population) combinée à une baisse, lente elle aussi, de la fécondité par femme.

La lecture des graphiques montre qu'à moyen terme les courbes vont se croiser. Celle du solde migratoire négatif deviendra supérieure à celle de la croissance naturelle même si le dernier recensement effectué par l'INSEE indique une augmentation de la population légale 2016 par rapport à celle de 2011 (+ 3,4% avec 57 548 habitants, soit 1 889 habitants supplémentaires).

rait s'accroître après 2030 (selon l'INSEE, le solde naturel devrait diminuer de façon accentuée à partir de 2030, en raison des nombreux décès des générations nées durant le baby-boom : 1942-1973).

Pour une ville comme Beauvais qui, tendanciellement, enregistre depuis 1975 un solde migratoire négatif marqué, il y a là des signaux faibles de décroissance **démographique** qui, dans une approche prospective, doivent être pris en compte. Mais si, autre manière de regarder l'avenir, cette décroissance, pour peu qu'elle soit lente, était une **chance** ?

Ou plus exactement si, au lieu de la subir, nous faisons de cette possible décroissance une chance ?

Démolir les barres des quartiers de grands ensembles, inhumains pour ceux qui doivent y habiter et qui sont souvent les plus précaires, pour reconstruire plus beau, plus vivable ?

Créer des parcs et jardins là où prolifèrent des friches urbaines ?

Bénéficier d'un marché immobilier moins tendu et avec des prix stables, **relancer le parcours de l'habitat pour les ménages et augmenter le nombre de propriétaires dans la ville** ?

Voilà une série de questions qu'une baisse de la population maîtrisée peut permettre d'envisager sereinement. Car les pistes sont nombreuses pour les « **shrinking cities** », à Beauvais comme ailleurs, qui ne font pas nécessairement regarder comme une crise une baisse de la population.

Avec une énorme réserve : **la population peut diminuer de façon maîtrisée, mais pas l'emploi**. Si le nombre d'emplois devait baisser, accélérant le solde migratoire négatif, alors la ville entrerait dans un cercle vicieux de déclin rapide de la population, ce qui n'est pas souhaitable.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Les membres du conseil de la Prospective rappellent que la **région Hauts-de-France dans son ensemble connaît un solde migratoire négatif**. Ils soulignent qu'il est difficile de prévoir dans quelle trajectoire démographique s'inscrira Beauvais dans les prochaines années.
- Faisant le lien avec le phénomène de métropolisation, le conseil rappelle que le **rôle d'une ville moyenne comme Beauvais est d'animer les territoires qui l'entourent**.

Il met donc en avant l'importance de **garantir une bonne attractivité économique, ainsi qu'un bon niveau de services et d'équipements, une bonne qualité de vie dans la ville**. Ces éléments constituent des facteurs d'attractivité pouvant permettre une croissance de la population.

- En particulier, les membres du conseil insistent sur l'importance d'**aider les jeunes**, les porteurs d'innovation à monter leur projet sur le territoire, d'**encourager la créativité** notamment dans le domaine du numérique.

2 - BIEN S'ÉPANOUIR DANS SA VIE : QUELS INVESTISSEMENTS PUBLICS POUR QUELS EMPLOIS DEMAIN ?

Pour mémoire, la ville compte près de 40 000 emplois (39 529, source INSEE, données 2014, dont 37 030 emplois salariés).

Un peu plus de 14 000 de ces emplois (14 192, source INSEE, données 2014) sont occupés par des actifs habitant Beauvais, la ville comptant près de 20 000 actifs ayant un emploi (19 854, source INSEE, données 2014). Les 26 000 autres emplois sont occupés par des actifs habitant principalement dans l'espace périurbain de la communauté d'agglomération et du Grand Beauvaisis.

Le rôle du bassin d'emplois de Beauvais apparaît donc doublement essentiel :

- **pour l'espace périurbain**, les deux-tiers des emplois de Beauvais étant occupés par des personnes n'habitant pas la ville (mais qui consomment à Beauvais, en semaine ou le week-end, et sont une ressource essentielle à la vitalité du territoire)
- **et pour la ville elle-même**, 70 % des actifs occupés y ayant leur emploi.

Des perspectives de croissance du nombre d'emplois existent et le conseil de la Prospective tient à souligner que la collectivité, à travers la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, a mobilisé les différents leviers qu'elle détient au titre de ses compétences économiques pour favoriser l'installation d'entreprises et la création d'emplois sur le territoire, notamment grâce à la réserve foncière de 125 ha acquise en 2016 pour l'aménagement du projet de zone d'activités Novaparc ou bien encore grâce à Startlab, la pépinière et hôtel d'entreprises qui, depuis 2008, facilite la création et le développement de jeunes entreprises du secteur tertiaire ou d'entreprises nouvellement implantées sur Beauvais.

Pour les 25 ans à venir, le conseil de la Prospective constate donc que des possibilités de croissance sont assurées et l'effort d'anticipation de la collectivité doit être reconnu et salué. Avec une précision toutefois : pour mettre en œuvre ces possibilités de croissance, **la collectivité et, en particulier, la Communauté d'Agglomération, vont devoir garantir dans la durée des investissements stratégiques**.

La sanctuarisation de ces investissements - chiffrés à 34 840 000 d'euros pour les travaux de viabilisation de la zone Novaparc (source CAB, dossier de réalisation de la ZAC Beauvais-Tillé approuvé par délibération du 29 septembre 2017) - devra être un point de vigilance.

Pour autant, en matière d'emplois, l'avenir de Beauvais se situe-t-il dans la zone Novaparc ? Au regard des investissements programmés, la question peut sembler provocatrice. Pourquoi investir autant, si l'avenir n'est pas là en matière d'emplois ? L'avenir pourrait-il être ailleurs ?

La réponse est nuancée. Bien évidemment, l'avenir en matière d'emplois créés se situe dans la zone Novaparc mais il se situe aussi ailleurs, et dans un ailleurs qui existe déjà.

La zone Novaparc sera essentielle dans la mesure où la collectivité parvient à attirer et conserver sur son territoire les métiers fortement créateurs d'emploi, à savoir ceux liés au numérique et aux nouvelles technologies qui ont pleinement vocation à s'y développer.

Mais fortement créateurs d'emplois, ces métiers ne seront pas pour autant les plus pourvoyeurs d'emplois demain.

En effet, en raison du nombre important de départs à la retraite dans d'autres branches professionnelles, ce ne sont pas les métiers en croissance qui auront le plus de postes à pourvoir dans les prochaines années. Ainsi, en France, les départs en fin de carrière (620 000 par an), représenteraient, quel que soit le scénario, environ 80 % des postes à pourvoir (source France stratégie - Quelle prospective des emplois dans les territoires ? - Club de prospective territoriale du 2 mars 2017).

En clair, les emplois de demain existent déjà.

Ils sont notamment présents dans nos zones d'activités. L'agglomération en compte 16, réparties sur 6 communes : Beauvais, Allonne, Auneuil, Crèvecœur-le-Grand, Tillé et Troissereux.

Sur ces 16 zones, seulement 4 ont été créées par la Communauté d'Agglomération du Beauvais (CAB). Les 12 autres sont anciennes, préexistantes à la création de la CAB, et dont il faut avoir conscience qu'elles accueillent, dans l'artisanat, l'industrie, le commerce, bref « la vieille économie », les emplois d'aujourd'hui qui seront aussi les emplois de demain.

Le conseil de la Prospective entend attirer l'attention sur ce point : **ces zones anciennes, tout comme Novaparc, nécessitent des investissements publics qui doivent être sanctuarisés**.

Au vu d'une étude réalisée par le cabinet Immergis et communiquée par les services au conseil de la Prospective, l'entretien et la remise à niveau de l'ensemble des zones existantes sont ainsi estimés à **10 millions d'euros sur les 10 ans à venir**. La mobilisation de budgets à hauteur de ces montants devra, là encore, être un point de vigilance.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- En raison, notamment, de la limitation de la consommation de terres agricoles, les membres du conseil de la Prospective relèvent la difficulté qu'il y aura dans l'avenir à développer de nouvelles zones d'activités telles que Novaparc.

Le conseil insiste sur l'enjeu que peut représenter l'industrie dans l'avenir, en matière d'emplois. Dans l'hypothèse d'une réindustrialisation des territoires, cela pourrait permettre de recréer des emplois, en particulier à destination de personnes peu qualifiées et ayant des difficultés à trouver un travail.

- **Ce nouveau développement de l'industrie pourrait se faire autour d'un modèle différent**, caractérisé par des entreprises de taille plus modeste qu'autrefois, sur le modèle des petites et moyennes entreprises (PME). Cette nouvelle industrie, peu polluante et moins encombrante, pourrait reprendre place au cœur des zones bâties, voire dans les villes-centres.
- Les membres du conseil mettent en outre l'accent sur les **importants bouleversements concernant les parcours professionnels**. Ils indiquent que ces derniers ne sont souvent plus linéaires, un individu étant fréquemment appelé à exercer plusieurs métiers au cours de sa vie.

Le modèle de formation professionnelle s'en trouve en conséquence modifié, celle-ci pouvant désormais s'effectuer tout au long de la vie. Dans cette logique, les membres du conseil insistent sur le **rôle majeur de transmission que pourraient jouer des « sages » dans chaque structure**.

- Le conseil de la Prospective préconise également de tenir compte d'un possible **développement du travail nomade** dans les années à venir. Cela suppose de développer un habitat et des solutions de mobilité adaptés aux besoins des travailleurs et des jeunes en qualification.
- Par ailleurs, les membres du conseil estiment essentiel de mener une réflexion sur les liens à développer entre les pôles du territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis à l'horizon 2035.



3 - CIRCULER EN VILLE : VERS UNE RÉVOLUTION DES MOBILITÉS ?

Accès à l'emploi, accès à la formation, accès aux soins, aux loisirs, aux équipements, aux services publics : en ville, toute notre vie sociale est déterminée par notre mobilité.

Sans mobilité, pas d'insertion.

Il faut le rappeler, il y a un siècle 80 % de la population vivait à la campagne et 20 % en ville.

La situation est aujourd'hui inverse.

En ce sens, la question de la mobilité a été une des grandes affaires de la croissance urbaine au XX^{ème} siècle. À mesure que la ville croissait, il a fallu l'adapter aux besoins de mobilité.

Le modèle qui s'est mis en place reposait sur un **triptyque bien connu, et qui, longtemps, a paru stable** :

- **démocratisation de l'accès à l'automobile** des ménages, dans le cadre d'une croissance continue du parc ;
- **création de grandes infrastructures urbaines** adaptées à la circulation automobile ;
- **développement de différents réseaux de transports en commun**, pensés et aménagés indépendamment les uns des autres pour couvrir les besoins de la population non motorisée.

Ce modèle, commun à l'ensemble du monde occidental, chacun le sent bien aujourd'hui, **est en crise. Politiquement**, économiquement, techniquement, socialement, la mobilité - ou plutôt les mobilités puisque l'on parle d'elles désormais au pluriel, considérant leur diversité et leur complexité - connaissent un bouleversement général.

Politiquement, les pouvoirs publics remettent en cause la voiture en ville, considérée comme source de pollutions multiples - bruits, rejets de gaz à effet de serre, enlaidissement de l'espace public saturé de voitures-ventouses - en même temps que les grandes infrastructures routières urbaines font l'objet de vives critiques quant à leur caractère fondamentalement destructeur d'urbanité : coupures, enclavements, étalement urbain périphérique.

Techniquement, et d'ailleurs en réponse à certaines des critiques faites à la voiture, les industriels cherchent à innover, promettant la voiture à une véritable révolution : moteur électrique, pile à hydrogène, voiture sans chauffeur, la liste est longue des nouveautés annoncées qui devraient réinventer la voiture d'ici 10 ans.

Économiquement, les modèles du transport collectif cherchent aussi à se réinventer (c'est le sens du projet de

pôle d'échanges multimodal) en privilégiant l'intermodalité, l'interconnexion des différents réseaux et en surfant sur la révolution du smartphone et des applis mobiles, pour faciliter l'information des usagers. Sans parler des nouveaux entrants sur le marché des transports que sont les VTC, les start-ups du covoiturage ou ces acteurs de la mobilité urbaine qui parient sur le retour du vélo en ville, vélo en libre-service, à assistance électrique et, bien évidemment, connecté.

Enfin, **socialement**, et là se trouve peut-être la révolution fondamentale, de nouveaux usages apparaissent, presque naturels pour la génération des « digital native » qui privilégient le partage, la location provisoire, les mobilités douces, dans une conception de la mobilité vue comme un service ou plutôt une chaîne de services assumés sur une même séquence de déplacement par des différents acteurs connectés par une même application.

Dans ce contexte, comment appréhender l'avenir ?

En restant réaliste.

« Il faut que tout change pour que rien ne change. »

Cette célèbre réplique tirée du film « Le Guépard », devrait être citée en exergue de nombreuses études prospectives.

La révolution annoncée des mobilités va changer beaucoup de choses, elle les change déjà, mais de manière tout aussi certaine, elle ne changera rien.

La ville moderne est fondée sur l'usage généralisé de la voiture individuelle, qui s'appuie sur un ressort profond de la nature humaine : l'aspiration à la liberté individuelle, dans des sociétés modernes où triomphent la figure de l'individu et des modes de vie de plus en plus individualisés. Qui d'entre-nous renoncerait à sa liberté ?

Sans doute la part modale de la voiture est-elle amenée à diminuer à Beauvais. **Mais les ménages ne vont pas troquer leurs voitures pour des vélos. Ni pour des bus. Utopie dangereuse que celle de croire à cette (ré)évolution.** Ce qui peut changer tient à la motorisation des véhicules : il roulera peut-être dans dix ans à Beauvais plus de véhicules électriques. Et, pourquoi pas, quelques véhicules sans chauffeur, si la technologie testée de manière expérimentale tient ses promesses. Mais il y roulera toujours des voitures.

Qui devront accéder à tous les quartiers de la ville, sans exclusive ni interdit, à commencer par le cœur de ville, où la voiture doit rester présente, dans un partage de l'espace public apaisé avec les autres modes.

Et qui devront stationner.

Car le stationnement est un sujet qui ne va connaître aucune révolution, qu'elle soit technique, sociale ou économique.

Il faut pouvoir assurer le stationnement des voitures en ville dans des conditions optimales.

De ce point de vue, les auteurs du rapport osent une idée nouvelle, qu'ils proposent simplement de livrer au débat.

Et si la politique de stationnement était revue radicalement, notamment en centre-ville ? Avec quelques idées simples :

- augmenter massivement l'offre en stationnement public, ce qui suppose d'aller travailler dans l'espace disponible, celui du sous-sol, en particulier place des Halles, place Foch et sur le secteur de la gare ;
- assurer la **gratuité généralisée du stationnement souterrain**, pour encourager à libérer l'espace public en surface, qui, lui, doit conserver son caractère payant.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Les membres du conseil de la Prospective proposent l'**aménagement de parkings-relais en périphérie de la ville, reliés au centre-ville par des lignes de bus cadencées à haute fréquence**, équipées en matériel roulant court, afin de désengorger le centre-ville de la circulation routière. Ces parkings-relais pourraient être équipés de services et de commerces, afin de renforcer leur attractivité. Des navettes pourraient en outre être mises en place afin d'assurer la desserte des stades.
- L'accent est mis sur la question du vieillissement de la population et de ses conséquences sur la mobilité des personnes. **L'offre de transport doit être adaptée aux besoins des personnes âgées et des accompagnements à la mobilité sont préconisés afin de permettre le maintien à domicile des personnes fragiles.**

- Une réflexion doit aussi être menée sur l'**accessibilité des équipements culturels.**
- La question du **financement des transports** dans une ville moyenne est également posée et une réflexion sur la fiscalité en la matière est proposée.



4 - BIEN SE NOURRIR : JUSQU'OU PRODUIRE ET CONSOMMER LOCALEMENT ?

Notre rapport à l'alimentation change.

Il ne s'agit pas seulement de manger à sa faim, de manger plus. Il s'agit de mieux se nourrir, dans une approche où bien se nourrir est perçu, avec raison, comme nécessaire à une bonne santé.

Parallèlement, avec le goût des aliments de qualité, **le consommateur se ré-intéresse à son assiette** : d'où vient ce fruit ? D'où vient cette viande ? Est-il pertinent que ce légume ait voyagé en avion, quand à côté de chez moi des fermes disparaissent ?

Un certain modèle agro-industriel, accessible par les circuits de la grande distribution, se trouve contesté : déchets, gaspillages, scandales sanitaires, obésité, pollutions, marges arrières, suicides d'agriculteurs au bord de la ruine, images-chocs d'animaux martyrisés dans les abattoirs... Tous les jours, dans la presse ou les médias, le modèle alimentaire dominant, celui de la malbouffe et de ses effets pervers, sous un angle ou un autre, fait l'objet de critiques.

En réaction, des circuits bios, courts, basés sur les produits de saison, respectueux des sols, vendus directement du producteur au consommateur se mettent en place, avec souvent l'appui des communes.

Partout les filières courtes sont valorisées.

Mais ces expériences ne sont-elles pas **des utopies** ?

Avant de tenter de répondre à cette question, force est de constater qu'elles sont à la mode.

Et Beauvais s'inscrit pleinement dans ces démarches : jardins familiaux en culture raisonnée de la Mie au Roy, ferme urbaine bio de Saint-Jean, marché bio mensuel... La Ville, depuis 10 ans, a multiplié les initiatives.

Assurément, elles restent marginales, et leur impact territorial est restreint, en même temps que leur modèle économique atteint des performances en demi-teinte. Le prix des produits, par exemple, peut rester un obstacle pour les ménages à faibles ressources. Sur ce point, il faut être attentif à ce que ne se mette pas en place un double système : la malbouffe pour les plus fragiles, les circuits courts pour les mieux intégrés et les plus riches.

Et si les jardiniers de la Ville, en plus de produire des fleurs, produisaient demain dans de nouvelles serres municipales, les légumes rentrant dans la composition des plats fournis à nos cantines par l'unité de production culinaire ? Ce serait là un moyen de développer les circuits courts, tout en permettant à ce circuit-là de viser tous les publics, y compris les enfants des familles qui, par choix, contrainte ou méconnaissance, ne sont pas clients des circuits courts.

Car être conscient des limites actuelles des filières courtes ne doit pas conduire au scepticisme.

Certes, les circuits courts ne nourrissent pas encore, loin de là, la population de Beauvais.

Sans doute ne le feront-ils pas en 2035.

Il faut toutefois les encourager.

En effet, par leur capacité d'adaptation et d'innovation, **les circuits courts sont de formidables laboratoires d'expérimentation** et de réflexion pour faire bouger les lignes des systèmes alimentaires établis.



POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Le conseil de la Prospective propose de **développer davantage de jardins partagés** et de les ouvrir aux personnes peu qualifiées et sans emploi. Cela permettrait de leur garantir une bonne alimentation, un revenu et faciliterait l'insertion sociale. Le **développement de casiers de produits maraîchers en libre-service** est également proposé, par exemple dans le cadre des parkings-relais qui pourraient être aménagés.
- Le conseil préconise de **mettre en place des ateliers culinaires** afin de réapprendre la cuisine au plus grand nombre et de lutter contre la malbouffe. Toujours dans cet objectif, des cours d'éducation à la cuisine pourraient également être mis en place dans les écoles, à destination des enfants.
 - La difficulté à trouver des maraîchers qui puissent assurer une production locale de fruits et légumes est soulignée. Des projets de légumeries pourraient se développer, sur le modèle du projet de l'UNAPEI par exemple, ce qui permettrait d'approvisionner l'unité de production culinaire (UPC) de Beauvais.
- La question du **traitement des déchets alimentaires** est également mise en avant. Un **système de recyclage des déchets** en engrais destinés aux maraîchers locaux développant du bio, sur le modèle de l'économie circulaire, est proposé. Le procédé de méthanisation pourrait aussi être développé sur le territoire.

5 - BIEN VIVRE ENSEMBLE : SUR QUELLES SOLIDARITÉS COMPTER ?

Notre « vivre ensemble » est façonné par les solidarités mises en place à travers le développement de l'État-providence, dont les collectivités locales, par le biais des services publics qu'elles gèrent, sont l'un des acteurs essentiels. La caractéristique de l'État-providence est d'avoir mis en place des solidarités collectives.

Solidarité collective dans les mécanismes de financement (impôts, taxes, contributions), dans les organismes de gestion (Éducation nationale, Sécurité Sociale, Pôle Emploi, etc.), dans la perception même des bénéficiaires traités en grandes catégories d'usagers définis abstraitement, le plus souvent à travers des conditions de tarifs ou d'accès au service : les usagers des transports collectifs, les demandeurs de logement, les élèves par classe, etc.

Après la crise économique clôturant le cycle des « Trente Glorieuses », il est devenu courant de parler de la **crise de l'État-providence**, perçue dès le début des années 1980 comme étant à la fois :

une **crise du financement** de l'État-providence, qui surenchérit le coût du travail,
une **crise d'efficacité**, qui ne résout pas le problème du chômage et de la mobilité sociale,
une **crise de légitimité**, l'État-providence étant remis en cause par le renouveau des thèses économiques libérales.

Cette crise économique de l'État-providence en cache une autre plus sociétale.

Depuis près d'un siècle, nous avons progressivement transféré aux mécanismes de l'État-providence ce qui était auparavant le rôle de la famille, des amis, de la communauté, de la paroisse. Certes, les solidarités collectives que permet d'assurer le service public sont importantes. Mais elles ne remplacent qu'imparfaitement les solidarités familiales, amicales et l'attention du voisinage des vieilles communautés bousculées par le surgissement de la modernité.

En pratique, c'est une chose pour une collectivité de mettre en place par exemple un service public de repas à domicile pour personnes âgées. Mais cela en est une autre de sortir ces mêmes personnes, pour peu qu'elles vivent isolées, de leur solitude. Pour autant **est-on prêt à accepter que l'agent qui livre le repas prenne un quart d'heure de son temps pour parler à une personne, ce temps ayant un coût pour le service public ? Est-on prêt à valoriser (en rémunération, formation, reconnaissance sociale) le travail de cet agent au regard du soin qu'il apporte à cette personne isolée ?**

Il y a là une question essentielle. L'État-providence, de par sa crise de financement et, plus profondément, dans ses principes mêmes, peine à assurer toutes les attentes qui sont placées en lui. Bien évidemment, les services publics doivent être préservés. C'est un défi budgétaire, mais c'est un peu plus que cela. C'est une question de société.

Car enfin, fondamentalement, pourquoi les villes existent-elles ? Pourquoi les humains se regroupent-ils pour habiter ensemble un même lieu ? Pourquoi ne vivons-nous pas seuls et séparés les uns des autres ?

Parce que, pris isolément, nous sommes tous exposés et vulnérables. Nous avons besoin des autres pour satisfaire nos besoins primordiaux.

La ville, c'est sa raison d'être, préserve et protège tout le monde car personne ne peut se dire suffisamment

fort pour pouvoir ne jamais dépendre de l'un ou l'autre des services publics ou privés que la cité offre. C'est pourquoi, il ne faudrait pas, dans cette vision de la ville protectrice, comme cela s'entend parfois, distinguer des « vulnérables » qui sont toujours les « autres », souvent pointés du doigt comme « profiteurs » et toujours un peu jugés - en particulier par ceux qui financent le service public sans en profiter (ou n'en profitant plus) - comme étant responsables de leur situation.

Pour bien vivre ensemble, ne faut-il pas d'abord commencer par transformer nos perspectives ? En réinterrogeant les relations de la dépendance et de la vulnérabilité ? En prenant une juste mesure de **la responsabilité majeure des villes dans la protection, l'attention, le soin**, qu'elles nous apportent à tous, à un moment ou un autre de notre vie, sur nos besoins essentiels ?

Et partant, en accepter les conséquences, à savoir **dans la définition de son budget, penser pour la ville à une réelle valorisation des associations, des communautés, des collectifs, des familles, des agents aussi**, bref de toutes ces personnes qui, au quotidien, prennent soin les unes des autres, se soucient les unes des autres et veillent, dans le détail de l'existence ordinaire, à rendre les vies des autres plus heureuses.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Le conseil souligne l'importance du rôle joué par les services et les commerces de proximité dans le développement et le maintien des solidarités locales. Il préconise donc de garantir leur subsistance et leur accès au plus grand nombre, ainsi que de développer davantage les loisirs, essentiels au bien-être mental.
- Le développement de structures d'accueil pour les associations, sur le modèle de la maison Harmonie, est proposé. Ces structures permettraient échanges et coopérations entre associations.

Plus largement, le conseil insiste sur le rôle essentiel joué par les associations dans le développement et la persistance du lien social, pour lutter contre l'isolement et la précarité. Il regrette l'importante pression financière dont les acteurs associatifs font l'objet, notamment de la part de l'État, et constate une **crise du bénévolat à laquelle il faut remédier.**

- Les membres du conseil estiment important de **recourir à des solutions d'aménagement qui permettent la rencontre, le mélange des populations.** Des plantations massives d'arbres (fruitiers par exemple) pourraient ainsi être programmées dans la ville ou encore l'aménagement de petits bois dans les parcs.



6 - VIVRE EN SÉCURITÉ : QUELLE POLICE VOULONS-NOUS ?

Les généralités ne peuvent pas être de mise sur un sujet aussi complexe.

Une décision importante a été prise sur ce mandat : **l'armement de la police municipale.** Au regard des violences, en particulier du risque terroriste, cette mesure s'est imposée pour une meilleure protection des populations et des policiers qui, en s'exposant, les protègent.

D'autres actions aussi ont été conduites tenant au **plan de vidéo protection** et à l'objectif d'atteindre 100 caméras couvrant l'espace public.

Armement, surveillance, dans quel monde vivons-nous et, surtout, dans quel monde voulons-nous vivre ?

Toujours plus armé, et l'on a l'exemple dans certains pays d'une police qui se militarise. Est-ce notre horizon ?

Toujours plus surveillé ?

Le retour en 2017, d'une nouvelle forme de police de proximité, dite **police de la sécurité du quotidien**, a marqué un tournant dans les réflexions. Forte présence sur le terrain, attention aux « petites infractions », lien renoué avec des référents de quartier.

Beauvais n'a certes pas bénéficié de l'expérimentation. Mais les questions ont été posées et il est bien apparu que ni l'armement ni les caméras n'étaient l'unique solution. Il faut aussi plus de policiers, présents sur le terrain, connus et reconnus, attentifs et respectés et que l'ensemble des polices coopèrent.

Ces moyens sont nécessaires, mais pas suffisants.

Des perspectives d'un monde potentiellement effrayant se dessinent : celles des policiers-robots. Certes, cela est testé loin de nos pays. Et dans des États qui ne brillent pas par

leurs exigences démocratiques et libérales. Mais il faut être attentifs à ces signaux encore faibles.

Ce futur n'est pas souhaitable.

Il nous faut, sans tabou, pouvoir penser les outils d'une sécurisation renforcée, en ne s'interdisant par principe aucun moyen pour notre police.

Mais ni les armes, ni les caméras, ni demain les drones ou les robots ne peuvent être la seule solution.

N'oublions pas des choses simples : la sécurité règne dans de nombreux quartiers de nos villes, certains très fréquentés, d'autres quasi vides. Pourquoi ? Parce qu'il existe dans ces lieux une **forte surveillance naturelle**, reposant sur l'importance de la confiance et de l'engagement des habitants. La sécurité y est l'affaire de tous et non exclusivement de la police.

Mais pourquoi cette forte surveillance naturelle dans certains quartiers et pas d'autres ?

Pour le dire autrement : est-ce dû à une plus grande implication des gens ? Ou ne serait-ce pas dû plutôt à des différences dans le dessin et l'aménagement des quartiers ? Certains facilitant la vie des gens, et d'autres facilitant la vie des délinquants ?

Il y a clairement une manière de **prévenir la délinquance par une meilleure fabrication de l'espace urbain.** Cela doit être rappelé : la vitalité urbaine et sociale d'un quartier crée la sécurité. Les clés d'un espace réussi sont la diversité des publics et l'usage intensif du lieu. C'est donc aussi par une amélioration du cadre de vie, parfois simple et rapide à réaliser, que nous pouvons agir sur la tranquillité publique, **permettant aux habitants d'être les premiers gardiens de leur sécurité.**

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Les membres du conseil de la Prospective mettent en avant un **changement de contexte auquel les policiers doivent s'adapter**, marqué par une baisse des valeurs civiques au sein de la population et par la menace terroriste.
- Ils s'interrogent sur l'usage des armes qui doit être fait par la police municipale et considèrent que cela ne doit intervenir qu'en dernier recours.
- Ils estiment que **l'enjeu essentiel est de retisser les liens entre la police et la population** et que cela doit passer par davantage de présence des agents sur le terrain, dans tous les quartiers. Ils insistent sur l'importance de la proximité entre policiers et habitants comme base d'une ambiance urbaine sereine, la police devant jouer le rôle de garante de ce caractère paisible.
- Les membres du conseil proposent d'**accorder davantage d'importance à l'aménagement et au maintien de lieux de convivialité**, permettant les échanges et les rencontres.
- Plus globalement, le conseil souligne **l'importance de l'aménagement urbain** dans le maintien de la sécurité dans les différents quartiers. Ses membres mettent également en avant le rôle essentiel joué par les solidarités entre habitants comme base de la sécurité.
- Ils préconisent de **favoriser les liens entre la police et l'école**, en développant les rencontres entre policiers et élèves dans le cadre scolaire. Cela répond à un enjeu d'éducation à la citoyenneté.



7 - AGIR LOCALEMENT : QUELLE PLACE POUR LES INITIATIVES INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES ?

Quel pouvoir d'agir pour les habitants de Beauvais en 2035 ? Posés en termes simples, cette question est complexe. Elle est celle de la démocratie participative revue à la lumière de « l'empowerment », qui a surgi depuis quelques années dans la sphère publique.

La démocratie participative, tout le monde comprend. Personne n'ignore que ni un conseil municipal élu, ni des experts mandatés sur une question technique, ne détiennent à eux seuls la clé de la gestion des affaires locales. Ainsi, la voix des citoyens, leur expertise de terrain, doivent-elles être entendues et des procédures existent : enquête publique, comité de quartier, réunions de concertation... **Mais la démocratie participative, pour l'avoir pratiquée, tout le monde en connaît aussi les limites.**

Car ces procédures formalisées, qui ont leur utilité, peuvent laisser à ceux qui y ont participé, un fort sentiment d'impuissance et de frustration, voire d'exclusion du processus de décision.

C'est à ces limites que la doctrine de « l'empowerment » vise à répondre : aller plus loin que la simple information / consultation / concertation, en donnant aux habitants un réel pouvoir d'agir de façon autonome, individuellement ou collectivement, dans une logique qui peut être d'affirmation, de revendication et de confrontation avec la collectivité.

Concrètement, **il s'agit pour la ville de donner des moyens matériels (locaux, formation, matériels, subventions, etc.) à des acteurs qui s'émancipent du cadre administratif.**

Il faut le noter, la loi y oblige parfois, comme c'est le cas pour les conseils citoyens créés dans les trois quartiers politique de Beauvais, en réponse à une exigence légale.

Faut-il aller plus loin, généraliser ces conseils citoyens à tous les quartiers, sans attendre une obligation légale ?

Faut-il renforcer leurs moyens ?

Faut-il être encore plus audacieux ? Et ne pourrait-on pas, par exemple, créer un fonds de soutien pour une « démocratie locale d'interpellation » ?

Mais encore, dans la perspective de la ville numérique, qui est aussi notre avenir, **quelle place faire aux nouvelles possibilités induites par le web et les réseaux sociaux ?**

Car si le « tchat du maire » existe, et cela constitue déjà une belle initiative, il dépend de la volonté du maire. Ne faut-il pas imaginer un tchat sous l'impulsion d'autres acteurs - « un tchat d'interpellation » ?

Une chose est sûre : la collectivité aura à mener une réflexion dans les 10 ans à venir sur ce que peuvent apporter les outils numériques à la participation citoyenne. On parle à ce sujet de « **Civic Tech** », autour desquels des premiers usages, qui ne sont encore parfois que des réflexions, s'imaginent. Qu'il s'agisse d'outils de dialogue, de vote et de concertation (sondages, débats en ligne...), de cartographies participatives, d'outils de signalement, d'outils de budget participatif (appels à projets, vote en ligne...), ou de partage des données publiques à travers des portails open data, les idées à expérimenter sont nombreuses.

Elles sont aussi techniquement, juridiquement, politiquement, complexes et délicates.

Le conseil de la Prospective est d'ailleurs sur le fil du rasoir

en posant ces questions. Car au fond de quoi relève-t-il lui-même ? D'un mécanisme participatif essoufflé ? Ou d'une approche d'empowerment, qui vise à donner aux habitants-citoyens qui le composent et à qui il s'adresse un pouvoir d'agir sur lequel la municipalité pourrait s'appuyer ?

Au lecteur de juger, et d'interpeller.

Mais un fait est certain : il faudra savoir accueillir la diversité des démarches qui visent à repenser la place du citoyen dans la vie publique, en ayant en même temps à l'esprit que cette place faite aux initiatives individuelles ou collectives ne doit jamais être un alibi commode pour justifier un désengagement des acteurs publics ou une déresponsabilisation des élus.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Le conseil de la Prospective souligne l'importance de la parole et de l'expérience du terrain, dont les élus devraient davantage tenir compte. Plus particulièrement, ils préconisent de **mieux associer les citoyens à la mise en œuvre des projets d'aménagement**. Cela permettrait d'éviter le développement de sentiments de frustration ou d'incompréhension parmi ceux qui participent aux phases de concertation.
- Ils insistent aussi sur la **nécessité de garantir la conformité de la réalité d'un projet réalisé avec les conclusions des phases d'échanges et de concertation.**

Le conseil estime primordial de **lutter contre la déconnexion entre les élus, notamment nationaux, et le quotidien vécu par les habitants**. Les membres considèrent que les élus nationaux devraient davantage rendre compte de leur action aux citoyens et que les demandes faites aux élus locaux dépassent souvent le strict cadre territorial dans lequel ils sont élus.

- Dans le cadre du développement des nouvelles technologies, le conseil propose de **développer la possibilité donnée aux citoyens d'interpeller directement les élus.**

- Le conseil de la Prospective met en garde contre le développement des fake news et insiste sur l'importance à donner à l'éducation en la matière, afin de **former les jeunes à la vérification des informations notamment celles publiées sur les réseaux sociaux.**

- Dans un contexte de raréfaction du travail, il est proposé de mieux éduquer les jeunes générations à **sortir d'une logique d'État-providence** et de participer davantage au débat, **se faire davantage entendre pour défendre ses intérêts.**

8 - DU CŒUR DE VILLE AUX QUARTIERS : PEUT-ON ENCORE CROIRE À LA PROXIMITÉ ?

Plan « Action Cœur de ville », opérations de renouvellement urbain des quartiers Saint-Lucien et Argentine, écoquartier de la ZAC Beauvais-Vallée du Thérain : **entre 2020 et 2030, sur 5 quartiers de Beauvais (centre-ville, Argentine, Notre-Dame-du-Thil, Voisinlieu, Marissel) de nombreux chantiers vont transformer Beauvais, participant à son renouvellement accéléré.** Toute la ville, dans tous ses secteurs, sera concernée par ces travaux.

Un point est commun à toutes ces opérations : avoir privilégié la concertation, l'implication des habitants concernés. **Elles marquent une approche renouvelée de la proximité qui fait confiance aux acteurs de terrain pour améliorer leur bien-vivre.**

Au vu de la liste de ces projets qui se concrétisent, il pourrait être tentant de penser que la proximité peut encore beaucoup à Beauvais.

Mais les choses ne sont-elles pas un peu plus nuancées ? Car il y a un paradoxe sur lequel il faut s'arrêter : ces projets ne sont possibles que dans le cadre de partenariats qui unissent la collectivité à des organismes et structures très éloignés de son territoire.

Partenariats dans les études préalables, partenariats dans la coordination des actions mais, surtout, partenariats financiers.

Car là est le nœud gordien : la question du financement. Il est en effet quasiment impossible aujourd'hui pour une collectivité d'agir seule sur des opérations d'envergure, faute de pouvoir à elle seule mobiliser les financements nécessaires.

Il faut alors élargir le cercle des financeurs, et cet élargissement progressif intègre des acteurs de plus en plus éloignés du territoire.

Que reste-t-il alors de la proximité quand il faut s'éloigner de son territoire pour trouver des partenaires ?

La question n'est pas théorique. Elle est concrète.

Car la proximité est censée apporter vitesse, rapidité, réactivité. Or, les partenariats, même lorsqu'ils tendent à la rapidité, alourdissent les procédures, ralentissent les prises de décision, compliquent l'exécution par le temps pris à harmoniser, rassembler, unir les partenaires, dont la bonne volonté, au demeurant, n'est pas à remettre en cause.

C'est là un point de vigilance sur lequel le conseil de la Prospective veut attirer l'attention.

Il y a un équilibre à trouver et, peut-être, un meilleur équilibre, entre proximité et partenariats. Pour autant, les auteurs de ce rapport ne veulent pas en rester à ce constat.

Le questionnement auquel ils se livrent serait vain, s'il devait aboutir à des recommandations trop générales.

Il y a un avenir pour la proximité, pour peu que les projets se nourrissent d'un rapport concret au terrain, au diagnostic des situations, en particulier aux situations de « mal-vivre » ordinaire.

La ville le fait déjà, à travers des dispositifs de gestion urbaine de proximité par exemple. Mais ne faudrait-il pas réfléchir à leur extension à tous les quartiers ? La brigade dite « verte », d'intervention de proximité, est-elle suffisamment dimensionnée dans ses moyens ? Les moyens du « plan action quartier » ne doivent-ils pas être revus à la hausse ? Et le plan voirie, n'est-il pas trop justement dimensionné ? Pour le dire autrement : dans un souci de proximité, un « **Grand plan de petits travaux** » semble être ce dont la ville a le plus urgemment et modestement besoin pour améliorer le mieux vivre à Beauvais dans tous les quartiers. C'est tout le sens de l'engagement pris au cours de ces derniers mois et qui mérite d'être prolongé et amplifié.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Le conseil de la Prospective souligne **l'importance de la prise en compte des attentes des habitants dans les projets mis en œuvre** et, surtout, dans leur rendu. Ils considèrent comme essentielle l'adéquation entre les résultats des phases de concertation et le contenu final des projets.

Dans cette optique, les membres du conseil préconisent de **donner plus de moyens aux dispositifs de concertation et à la gestion urbaine de proximité.**

- Concernant le rôle que doivent jouer les élus dans la conception et la mise en œuvre des projets, les membres du conseil considèrent qu'ils doivent être à la fois des médiateurs et **favoriser autour d'eux l'émission d'idées et de propositions.**
- Au-delà de la question de la concertation, dans une approche géographique de la proximité, le conseil de la Prospective insiste enfin sur l'importance de **développer davantage les transports en commun pour apporter plus de proximité.** En particulier, ils proposent de **mettre en place un réseau de navettes cadencées de faible capacité mais à fréquence élevée entre les différents quartiers.** Ce réseau pourrait prendre la forme de lignes de **téléphérique urbain.**



9 - S'ADAPTER À UN MONDE EN MUTATION : COMMENT AGIR SUR CE QUI EST À NOTRE PORTÉE ?

Face aux changements plus ou moins annoncés, la prospective abonde en grands récits. Mais avec le recul du temps, une petite « rétrospective de la prospective » le montre : nombre d'entre eux ne s'avèrent, au final, que des prophéties farfelues ou de gentilles utopies, démenties par la réalité.

On pourra toujours accuser la réalité de manquer d'imagination. Certes. Mais on pourrait peut-être souligner l'excès de penchant dans les exercices de prospective à privilégier le surgissement de l'extraordinaire et à s'éloigner des questionnements ordinaires.

Le proche avenir n'est pas fait de grandes ruptures.

Il se trouvera toujours facilement quelqu'un pour annoncer pour demain la fin du pétrole et la disparition de l'automobile par exemple. Ou tel autre la transformation de notre modèle d'habiter et l'apparition de la maison dite « intelligente ». Celui-ci encore affirmera la fin du travail, définitivement remplacé par des robots, ou la généralisation du travail à domicile. Et celui-là verra dans les progrès de la médecine l'apparition de l'humain appelé à vivre mille ans et l'entrée de l'humanité dans un nouvel âge d'or.

Et puisque pour tous ceux-là « dire, c'est faire », le travail sera terminé, l'avenir, nécessairement radieux, tracé et le futur déjà advenu.

Ce n'est pas l'esprit du présent rapport, qui s'est interdit ces réflexions incertaines ou trop lointaines pour être pertinentes à notre échelle de temps.

La prospective surgit aussi lorsqu'on se pose quelques questions très simples, en s'efforçant de s'intéresser aux détails qui importent dans les situations vécues.

Qui voudrait rouler à vélo et ne le fait pas ? Manque de pistes cyclables, sans doute. Manque de moyens pour acheter un vélo à assistance électrique, c'est possible aussi. Manque d'assurance, peur, besoin de réapprendre à faire du vélo. C'est vraisemblable pour un plus grand nombre de personnes qu'on ne le pense, même si cela est moins spontanément avoué, par les hommes notamment, que le manque de pistes cyclables.

Et bien voilà autant d'hypothèses pour des actions concrètes en faveur du vélo, sans avoir à se préoccuper de la question ou non de la fin du pétrole ou de la fin du modèle de la voiture ! Si le vélo est bon pour chacun, bon pour la ville, on favorisera utilement son retour dans la cité par des travaux d'aménagement, bien évidemment, mais aussi par un soutien financier, sous condition de ressources, pour l'achat de vélos à assistance électrique ou la mise en place, et c'est déjà plus original, « d'écoles de vélo » ouvertes à tous et pas seulement aux enfants.

Le même exercice pourrait être mené sur toutes les questions.

Le conseil de la Prospective le souligne pour le saluer, c'est d'ailleurs cet **esprit de réalisme** qui a prévalu dans la mise en place du dispositif « Bien chez soi » par la collectivité.

Pas de grand questionnement ici sur le devenir de la « maison intelligente » mais une approche pragmatique, marquée par un souci des causes concrètes du mal-logement (chauffage, isolation, adaptation au handicap ou au vieillissement, etc.) et une attention quant au besoin d'accompagnement

des habitants dans leurs travaux : visite à domicile pour identifier les désordres, relecture des devis, et subventions incitatives.

Il s'agit là d'un point essentiel sur lequel les auteurs du rapport veulent insister. **La vision du futur de Beauvais est aussi celle d'une méthode d'action** qui doit être privilégiée pour aborder notre temps incertain et qui peut ainsi être résumée :

- **face au changement, privilégier l'accompagnement et l'attention** aux personnes ;
- dans cet effort, **prêter attention au détail des situations vécues, plus qu'aux grandes théories.**

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Les membres du conseil insistent, concernant la démarche de prospective, sur l'importance de **partir des faits concrets.** De la même manière, le vécu, le ressenti des habitants doit impérativement être pris en compte.
- La réflexion autour du développement de la voiture électrique en offre un bon exemple. En la matière, il faut partir d'éléments tangibles. L'un des enjeux du développement de cette motorisation est la possibilité de recharger facilement les véhicules. À Beauvais, 65% des logements sont collectifs, ce qui pose la **question du lieu de recharge (dans les parkings ? sur l'espace public ?).**

En outre, le conseil de la Prospective met en avant les possibles limites de cette motorisation. Il rappelle que la question de la recharge, de l'autonomie de ces véhicules limite, au moins pour l'instant, leur potentiel d'utilisation. Le conseil insiste également sur la **problématique des batteries au lithium, polluantes et onéreuses à l'importation.** D'autres possibilités existent, comme par exemple la motorisation à l'hydrogène.

Le conseil appelle donc à la réflexion et à la prudence sur cette question. Il cite en exemple le système Auto-lib en Île-de-France, aujourd'hui supprimé du fait d'un désaccord financier entre ses promoteurs, et dont les bornes jonchent l'espace public à Paris et en proche banlieue.

- Les membres du conseil soulignent également la **nécessité de tenir compte des besoins des piétons** dans les aménagements urbains. Ils appellent à la mise en place de réflexions en ce sens, concernant notamment la largeur et le relief des trottoirs. **Cela doit permettre un partage de l'espace public par tous, y compris les personnes âgées, à mobilité réduite et les familles.**

Ils préconisent de **développer la pédagogie autour de la protection du piéton.** En particulier, ils insistent sur la notion d'usager vulnérable, présente dans le code de la route mais souvent peu connue.

10 - RÉSISTER FACE AUX CRISES : COMMENT ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ?

Invasion chimique de la biosphère, accumulation incessante de déchets non biodégradables, rejet de CO2 et d'autres polluants de l'air à l'origine d'un effet de serre provoquant le réchauffement climatique, trous dans les couches d'ozone arctique et antarctique, pluies acides, pollution générale des eaux continentales, pollution des mers, notamment par le pétrole, déforestation, érosion des sols, perturbation du cycle de l'eau, disparition des terres cultivables, déforestation, extinction des espèces vivantes : le tableau est cataclysmique.

La **crise de l'environnement** est ainsi devenue en quelques décennies **le sujet majeur d'inquiétude**, dans un temps qui pourtant n'en manque pas. Le progrès, la science, la modernité, la croissance semblent nous précipiter dans un futur angoissant, dans le contexte d'un présent déjà traumatisant. Crise financière, crise des réfugiés, crise des États, crise économique, crise de l'Union Européenne, crise démographique, crise politique, crise internationale : le mot de crise est partout, répété jusqu'à satiété, omniprésent dans le discours médiatique ou public.

Ces crises, chacun comprend d'instinct qu'elles provoquent un changement de monde. Mais un changement de monde, ce n'est pas la fin du monde. On y survit. À l'inverse des bouleversements écologiques de la planète. Car là est la spécificité de la crise environnementale sur toutes les autres : celle-ci, et chacun le comprend là aussi d'instinct, menace la vie même sur la Terre.

Certes, les questions écologiques ne sont pas nouvelles, et la conscience des problèmes grandissants posés par la poursuite du mode industriel de développement a, depuis le début des années 1970, largement pénétré les esprits. Mais dans cette perception des problèmes, les causes restaient lointaines, non directement sensibles par les individus dans leur vécu quotidien.



La **canicule de 2003** a sans conteste été une rupture dans cette perception des problèmes. Un phénomène global – le réchauffement climatique – pouvait devenir brutalement une réalité perceptible et tuer en masse dans des villes et dans une société qui n'étaient pas préparées à gérer une longue vague de chaleur extrême.

La canicule de 2003 a été aussi un tournant en ce qu'elle a fait prendre conscience que les **défis écologiques étaient des défis urbains, à la fois dans leurs causes et dans leurs effets**. En effet, la canicule a tué dans les villes, là où le béton et le bitume augmentent les températures, créant des phénomènes « d'îlot de chaleur » dans des zones où se concentre la population.

Bref, la canicule de 2003 nous enseigne ceci d'essentiel : la crise environnementale n'est pas abstraite, elle est terriblement concrète dans ses conséquences et elle nous affecte là où nous vivons, c'est-à-dire dans les villes, urbaines ou périurbaines. **Il y a là une responsabilité pour les élus et les services, qui doivent agir concrètement.**

D'une certaine manière ce n'est pas nouveau et, au XX^{ème} siècle, les villes ont su gérer les défis sanitaires en se saisissant du problème de l'élimination des déchets ou de l'assainissement des eaux usées.

L'écologie urbaine n'est donc pas une idée neuve mais les services publics locaux doivent s'adapter à de nouveaux défis, ceux du XXI^{ème} siècle.

Des propositions d'action sont attendues. C'est le sens des politiques publiques initiées par l'État, il y a dix ans, dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Elles obligent les villes à prendre en compte dans leurs documents de planification la **lutte contre l'étalement urbain, la protection des corridors écologiques et la mutation du modèle énergétique des bâtiments**.

Mais des sujets comme ceux de la qualité de l'air ou du climat restent encore trop ignorés. Ainsi, pour en rester à l'adaptation de la ville aux phénomènes caniculaires, **qu'en est-il des réflexions et projets en matière d'une ville moins minérale et donc plus rafraîchissante ?**

La question n'est pas neutre à Beauvais. En effet, 65 % des logements sont collectifs, une part plus que majoritaire de ces logements collectifs étant situés dans des îlots de chaleur, en centre-ville ou dans les quartiers classés en politique de la ville (Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien). On sait, depuis les premières initiatives en ce sens à New York ou Séoul, le rôle que peut jouer **l'emploi de la peinture blanche en toiture** pour faire baisser la température, ne serait-ce que de 1 ou 2 degrés dans les bâtiments et ce, particulièrement la nuit. La question mérite donc d'être posée à Beauvais : faut-il, avec les copropriétés et les bailleurs sociaux, initier de tels programmes dans les 10 ans à venir ? La démarche pourrait être plus ambitieuse, car **en ville trottoirs et routes stockent eux aussi de la chaleur qu'ils renvoient dans l'atmosphère**. Il n'est évidemment pas question de peindre en blanc les routes, mais les services de la ville pourraient, sur des parkings publics, des trottoirs ou à l'occasion de travaux d'entretien ou réfection de voirie, **expérimenter les nouveaux revêtements inventés dans les laboratoires** qui travaillent sur ce problème d'une ville plus fraîche.

Autant d'approches nouvelles, simples, pratiques, sur lesquelles une démarche de prospective de moyen terme doit mettre l'accent, sans faire l'économie de propositions plus radicales qui n'excluent pas de « **désasphalter** » **partiellement la ville**, pour y laisser plus de place aux sols naturels, à l'eau et aux arbres qui sont, dans la nature, la première source de fraîcheur et qui doivent donc l'être aussi en ville.



POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Les membres du conseil de la prospective rappellent l'existence de **quatre grands désordres climatiques**, à savoir **les pics de chaleur, les vents violents, les inondations ainsi que la perte de biodiversité**.
- Afin de **limiter les pics de chaleur**, les membres du conseil soulignent la **nécessité d'arborer les villes**, en particulier dans les centres. Ils proposent aussi d'aménager davantage de parcs afin de permettre aux habitants d'accéder plus facilement à la fraîcheur.
- S'agissant de la question des **inondations**, ils rappellent que ces événements climatiques sont souvent liés au ruissellement des eaux, ce qui pose la question de la localisation des zones d'habitation. Les membres du conseil appellent ainsi à tenir compte de ce facteur dans la manière de penser l'urbanisation future. Il s'agit notamment de **tramer la ville de manière intelligente, en évitant les zones humides et les corridors de ruissellement**.

Globalement, le conseil rappelle l'importance de **tenir compte de la géographie dans l'aménagement urbain, afin de prévenir les risques**.

Les membres du conseil proposent de **réaménager une zone de marais dans le quartier Saint-Just-des-Marais**. Les marais sont en effet des espaces de biodiversité d'une grande richesse et permettent également de réguler les ruissellements. **Des promenades plantées pourraient être aménagées**.

En matière d'adaptation des villes face au changement climatique, le conseil de la Prospective rappelle l'importance de l'exemplarité des comportements, pouvant permettre l'émulation.



11 - S'ADAPTER AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : COMMENT AGIR LOCALEMENT ?

Les activités humaines sont **consommatrices d'énergie**. Cela peut passer pour un poncif mais ce constat s'applique à de nombreux domaines. Notre **consommation de biens** (nourriture, objets) induit une consommation d'énergie, à la fois pour la production, le transport et la conservation de ces biens. La plupart de nos **déplacements**, à l'exception peut-être de la marche ou du vélo, supposent une consommation d'énergie, qu'il s'agisse de carburant ou d'électricité. Notre **habitat** est lui aussi consommateur d'énergie.

Plus globalement, notre vie sociale et économique suppose une consommation d'énergie importante. Notre mode de vie, notre société est **conditionnée à cette consommation**.

Au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les villes ont connu une forte augmentation de leur consommation d'énergie. Cela est dû en partie à la **croissance démographique** qu'elles ont connue, sous l'effet d'une croissance naturelle dynamique d'une part, et de l'exode rural d'autre part. On peut aussi l'expliquer par l'« **électrification** » de la société : peu à peu, le panel d'objets de la vie courante s'est étoffé et complexifié. Les logements se sont dotés de cuisines équipées, de chauffage central, d'appareil électroménagers, de télévisions, etc. Les bureaux se sont équipés en ordinateurs, sont devenus climatisés. La nationalisation de la production d'énergie, les grands plans et programmes nationaux (barrages hydro-électriques, centrales nucléaires...) ont permis ce développement du **tout-électrique**.

En parallèle, la seconde moitié du XX^{ème} siècle a été marquée par l'**essor considérable de l'automobile**. Le moteur à explosion et l'utilisation des hydrocarbures (production pétrolière) ont permis le développement du véhicule automobile comme celui des poids-lourds. L'usage de la voiture individuelle, symbole de liberté, s'est ainsi largement diffusé à l'ensemble de la société. De 2,3 millions de véhicules en 1950, le parc automobile français est passé à près de 21 millions en 1980 et plus de 39 millions en 2017.

Cette adaptation s'est longtemps faite selon le triptyque suivant : **démocratisation de l'accès à l'automobile, développement d'infrastructures adaptées, mise en place de réseaux de transports en commun pour les populations non motorisées**.

Comme le reste du pays, Beauvais a connu ces évolutions économiques et sociales, qui ont profondément modifié son paysage. On peut même dire que Beauvais est plus marquée encore que d'autres territoires par ce mode de développement. En partie reconstruite après la guerre, la ville l'a été selon les standards de l'époque, en ce qui concerne l'organisation spatiale comme l'équipement des logements.

Ce modèle de développement est aujourd'hui en **crise**, sur plusieurs plans.

Au **plan économique**, les marchés de l'énergie sont très dépendants du contexte géopolitique mondial. Les chocs pétroliers successifs en ont été une illustration révélatrice. Au plan social, les pratiques de mobilité se modifient. Ce phénomène est notamment encouragé par les **innovations techniques** récentes et à venir.

Au **plan environnemental** enfin, la maîtrise de la consommation énergétique est un enjeu, dans la mesure où nos modes de production d'énergie et de déplacement sont souvent polluants.

Aujourd'hui le développement des énergies renouvelables pouvant être produites sur place est envisageable, dans un contexte d'enchérissement des prix des hydrocarbures.

Dans ce contexte, comment appréhender l'évolution de la production d'énergie à l'échelle locale ?

Sur cette question, la difficulté est d'évaluer la marge de manœuvre des acteurs locaux sur des enjeux par essence globaux. **Comment agir efficacement à l'échelle territoriale en la matière ?** Comme le demande la loi, la communauté d'agglomération du Beauvaisis élabore un **plan climat air énergie territorial (PCAET)** afin d'apporter des éléments de réponse.

Des pistes existent, qui pourraient permettre de contrôler la dépense énergétique. Le développement de **réseaux de chaleur urbains** alimentés par les surplus industriels ou des énergies renouvelables en est une.

Il serait également possible de développer des **filières de production locales d'énergie**, en misant sur les gisements renouvelables locaux, voire d'encourager les unités de production individuelles.

Le rôle des acteurs locaux, et notamment de la collectivité, est aussi d'adapter ses infrastructures, ses équipements à ces enjeux. Dans cette optique, la rénovation énergétique des bâtiments publics constitue un défi important.



POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Le conseil de la Prospective souligne le fait que l'**électrification continue de notre société suppose une croissance constante des besoins en énergie**. Le déploiement du réseau 5G en France, par exemple, pourrait nécessiter la construction d'un nouveau réacteur nucléaire. Cependant, les nouveaux appareils développés sont moins consommateurs d'énergie, ce qui pourrait permettre de limiter cette augmentation.
- Les membres rappellent que des **expérimentations ont été faites à Beauvais dans le domaine des sources d'énergie alternatives**. Un **réseau de chauffage par géothermie** avait été mis en place dans les années 1980. Ils citent également le Plan Lumière, à savoir le remplacement de plus de 5 300 candélabres par de nouveaux matériels équipés de LED.
- Des projets et des réflexions existent dans le domaine des énergies renouvelables, s'agissant notamment d'une possible **ferme solaire dans la zone d'aménagement concerté de la Vallée du Thérain**. Des ré-

flexions existent également concernant le **développement d'installations micro-éoliennes**. Les membres du conseil proposent d'expérimenter également un **équipement micro-hydraulique**, par exemple sur le Thérain.

- Dans le prolongement des actions déjà entreprises, le conseil propose également d'**utiliser des surfaces agricoles pour la production d'énergie, soit par l'installation de panneaux solaires, soit en développant la filière biomasse**.
- Le conseil rappelle que les demandes de particuliers pour installer des panneaux solaires sur leur domicile sont nombreuses à Beauvais. Il propose que **la collectivité donne l'exemple en installant des panneaux solaires sur les bâtiments publics**.

12 - ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES : COMMENT ADAPTER LA VILLE ?

Au cours des dernières décennies, la pratique sportive s'est fortement développée et « démocratisée » au sein de la population.

Cette progression s'explique par la pratique sportive s'explique par la plusieurs facteurs. Depuis 1936, et la loi des 40 heures hebdomadaires, le temps de travail a progressivement baissé, laissant davantage de temps aux loisirs. En parallèle, le pouvoir d'achat des ménages a fortement augmenté, malgré des à-coups. Entre 1974 et 2006, le pouvoir d'achat a ainsi augmenté en moyenne de 2 % par an, selon un rapport du ministère des Finances de 2008. Ce qui a favorisé la pratique sportive en permettant l'adhésion à des clubs, l'achat d'équipement sportif, par exemple.

Les pouvoirs publics ont également joué leur rôle en la matière. En particulier, les collectivités territoriales ont mené des politiques publiques fortes d'équipement sportif, en construisant des stades, des gymnases, des piscines.

Beauvais en est un bon exemple. Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, la Ville s'est dotée de nombreuses infrastructures sportives, réparties dans les différents quartiers. La construction de l'Aquaspace ou celle de la patinoire de Beauvais, montrent une continuité de cette action.

La pratique sportive a, de plus, changé d'image. Activité de club, surtout pratiquée par les catégories sociales les plus aisées, elle s'est peu à peu diffusée à l'ensemble de la société.

Dans la société actuelle, la pratique sportive est ainsi valorisée et encouragée par l'image qu'elle véhicule. Le sport est en effet synonyme de bonne santé, de canalisation du stress induit par le mode de vie et, plus largement, il est vu comme un vecteur d'épanouissement personnel.

Mais cette augmentation globale s'est accompagnée d'une modification des pratiques sportives, celles-ci se développant de plus en plus en dehors des clubs et des fédérations. En effet, si le nombre de licenciés est passé entre 1950 et 2012 de 2 à 16 millions de personnes, plus de 47 millions de personnes, soit 89 % de la population, déclaraient pratiquer une activité sportive au moins une fois dans l'année en 2010 (enquête menée en 2010 pour le ministère des sports et l'INSEP).

L'essor du jogging, puis du running ont ainsi marqué le phénomène d'individualisation des pratiques sportives, reflet de celui qui touche la société en général. La flexibilité des horaires et des modes de vie engendre une flexibilité des pratiques sportives, qui ne s'inscrivent plus forcément dans des horaires ni dans des lieux fixes.

Quels sont les enjeux de ce changement de cadre, quelles conséquences celui-ci peut-il avoir au plan urbain ?

Avec les changements de pratiques sportives, à la faveur du développement des réseaux sociaux, de nouveaux acteurs du monde sportif sont apparus. Ce sont, en particulier, les groupes sportifs organisés sur Facebook, qui organisent des

événements (courses, randonnées...) pouvant rassembler plusieurs centaines de personnes. Ce sont aussi les applications telles STRAVA, qui permettent d'enregistrer ses trajets par GPS et sont également le support d'événements. L'établissement de liens avec ces nouveaux acteurs est un défi pour les collectivités. L'enjeu est aussi d'appréhender les effets de ces pratiques « informelles » sur l'espace public. Ces événements sont, en effet, organisés sur l'espace public et peuvent avoir des effets sur la circulation.

Le changement des rythmes de vie, la flexibilité des horaires de travail, les longs trajets domicile-travail contribuent à fragmenter les temps de pratique sportive. Il n'est pas rare de croiser dans les villes, et Beauvais ne fait pas exception, des groupes de coureurs à la nuit tombée. Les salles de sport ont déjà pris ce virage, en adaptant leurs horaires d'ouverture les week-ends, mais également le soir. Sur le même modèle, il pourrait être envisagé d'étendre les horaires d'ouverture des équipements publics.

Plus globalement, parallèlement à l'accompagnement collectif des sportifs via les clubs, une forme d'accompagnement individuel pourrait être mise en place. Cela pourrait passer par le biais des entreprises, sous forme de partenariats entre acteurs publics et privés, par exemple.

Pour autant, l'adaptation aux nouveaux rythmes de vie doit également passer par un maintien des équipements sportifs existants en bon état. Ces équipements, souvent construits il y a 40 ou 50 ans, souffrent pour beaucoup de vieillissement. Ils doivent notamment faire l'objet de travaux pour respecter l'évolution des normes régissant les établissements recevant du public. Le maintien d'un même niveau de service aux sportifs, au travers de ces équipements, est ainsi un défi important.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Le conseil de la Prospective souligne l'importance de **tenir compte des nouveaux rythmes de vie dans la mise en œuvre des politiques sportives.**
- Les membres du conseil préconisent ainsi d'**étendre les horaires d'ouverture des équipements publics en soirée, voire la nuit**, comme le font déjà certaines salles de sport privées dans Beauvais.
- Ils mettent également en avant l'importance de **tenir compte des horaires de travail décalés.** Cela suppose d'adapter les différents horaires d'ouverture en conséquence. Élargissant la réflexion, les membres du conseil proposent aussi d'étendre les horaires d'ouverture des commerces, des services, des systèmes de garde des enfants, afin de permettre d'adapter la ville au changement des rythmes de vie.
- Les membres du conseil relèvent, en outre, la **nécessité de mieux appréhender les transformations induites par la « mise en loisirs », la « mise en tourisme » de la ville.** Pour ce faire, ils appellent à mieux prendre en compte les usages informels de l'espace public, en nouant des partenariats avec les nouveaux acteurs du monde sportif.

TROISIÈME PARTIE

Trois visions
d'une ville
heureuse

TROIS VISIONS D'UNE VILLE HEUREUSE

Le temps de la ville est un temps long. On estime qu'en moyenne la ville se renouvelle au rythme de 1 % par an. Autant dire que Beauvais en 2035 sera faite à 90 % de la ville telle qu'elle est aujourd'hui. Autre manière de le dire, la ville de demain sera à plus de 50 % une ville conçue, pensée, aménagée 50 années plus tôt. Ou, pour le dire encore autrement, il y a une inertie des villes qui, dans leurs éléments physiques, bâtis, aménagés, évoluent beaucoup moins vite que ne le font la société, l'économie, les mœurs, les modes de vie, les techniques et les idées aussi. Trois grands gestes urbains se sont succédés dans l'histoire récente de Beauvais. Ces gestes font la ville, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle sera encore en 2035.

Schématiquement, on peut ainsi distinguer une **première phase**, celle de la **reconstruction de Beauvais**, principalement sous les mandats de Pierre Jacoby, dans le contexte des « Trente Glorieuses » qui est celui de l'exode rural, de l'industrialisation et du boom démographique et urbain.

Une **deuxième phase** pendant laquelle Walter Amsallem, était maire, a été celle de la **modernisation** de la ville, marquée par la construction de grands équipements et le développement de services publics municipaux essentiels à l'évolution de la société, à l'image, par exemple, du service de la Petite enfance. Cette phase est à la fois celle de la crise économique, qui voit apparaître les premières violences urbaines, et celle de la décentralisation, qui voit la montée en compétence des collectivités locales.

Une **troisième phase** est celle de la **métamorphose** de Beauvais, conduite depuis 2001 par l'actuelle municipalité, en réponse aux défis de la mondialisation. Une ville ne se doit pas d'être seulement moderne, il lui faut être attractive, pour réussir dans la compétition exacerbée entre les territoires caractéristique de la mondialisation. C'est à une **vaste entreprise de renouvellement** urbain que les villes sont soumises, appelées à reconstruire des quartiers entiers, réintroduire la nature en ville, s'ouvrir à de **nouveaux usages - ceux du numérique, des mobilités douces ou des pratiques de consommation** – et changer leur image, notamment au plan économique, dans une logique de marque et de marketing territorial devenue dominante.

Reconstruction, modernisation, métamorphose : il n'y a pas de rupture entre ces trois gestes urbains mais, au contraire, une forte continuité, celle de la marche de l'Histoire. Chacun de ces gestes est une réponse à une crise majeure, un bouleversement radical de la société et du monde, un changement sans retour en arrière possible. Or, et chacun le pressent, nous sommes à un moment charnière de notre siècle. Un changement climatique d'ampleur planétaire s'annonce, provoqué par l'activité humaine, qui nous menace d'une crise écologique sans précédent. Notre « vivre ensemble » est fragilisé par la montée des violences qui, là où elles s'installent, créent les territoires perdus de la République. Enfin, le spectre du déclassé social et

de l'exclusion pèse dans une France qui ne parvient pas à retrouver le plein emploi.

Dans notre **période inquiète**, il y a pour les villes, parce qu'elles sont l'échelon de la proximité immédiate, une responsabilité particulière à rassurer. Nos atouts, notre force, résident dans notre vivre ensemble. Puisque nos vies se déroulent dans les villes, il nous faut impérativement préserver le plaisir et le bonheur d'être en ville. Oser nous revendiquer du projet d'une **ville heureuse**.

Assurément, la vision de l'avenir des membres du conseil de la Prospective est guidée par cette idée qu'il faut préserver l'héritage de la reconstruction réussie de Beauvais, couronnée par le label Ville d'Art et d'Histoire, reconnaître et saluer la modernisation de la ville conduite après la décentralisation de 1982 et poursuivre la métamorphose de Beauvais initiée depuis 2001 pour rendre la ville plus attractive et plus forte dans la compétition entre territoires.

Mais il faut aller plus loin. Il importe aussi de rassurer face à un avenir inquiétant et cela implique, dans une période où nous nous sentons vulnérables, de **prendre soin les uns des autres, de prendre soin de notre environnement, de prendre soin de ce qui fait de nous des citoyens dans la cité**.

Pour étayer ce propos, s'appuyant sur un travail réalisé en ateliers, le rapport propose trois visions de l'évolution de Beauvais à l'horizon 2035. Ces trois visions sont présentées d'une manière volontairement brève (synopsis et décryptage des conditions de réalisation) car, sur ce point, la sagesse populaire nous alerte suffisamment qui nous dit que « le futur n'est jamais écrit d'avance ».

[3] TROIS SCÉNARIOS DONC, OU PLUTÔT TROIS IMAGES DE BEAUVAIS EN 2035, À SAVOIR :

Beauvais, ville solidaire

Beauvais, ville verte

Beauvais, ville intelligente.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA PROSPECTIVE

- Rappelant les enjeux démographiques - concernant le vieillissement de la population notamment - et économiques, vis-à-vis des autres pôles urbains de la région, les membres du conseil suggèrent de **placer la réflexion dans une double perspective. Il s'agit concilier trois visions d'une ville heureuse**, universelle, tout en mettant en avant ce qui pourrait constituer un avantage significatif pour Beauvais.
- Le conseil souligne l'**importance de tenir un discours positif sur la ville**, qui permette de sortir des dictons populaires souvent dévalorisant : « Beauvais ville puante, sonnante et médisante », entre autres. Les membres insistent également sur l'importance de tenir un discours le moins réducteur possible afin de maximiser les chances de réussite.

- Le conseil de la Prospective appelle à **tirer parti de la proximité de l'Île-de-France pour poursuivre et amplifier le développement de Beauvais et du Beauvaisis**.

Pour ce faire, il met l'accent sur l'importance de **rendre la liaison ferroviaire Beauvais-Paris plus performante, afin d'améliorer l'accessibilité du territoire** et de garantir la durabilité du développement économique. Rappelant que le territoire recèle de vrais atouts, il préconise également de renforcer les liaisons avec les autres pôles régionaux.



BEAUVAIS, VILLE SOLIDAIRE

Vie associative, vie de quartier, vie communautaire : Beauvais est forte d'une population qui, pour être parfois confrontée à des difficultés économiques ou sociales réelles, revendique comme essentielles des valeurs de citoyenneté, de convivialité, de tolérance et d'entraide.

SYNOPSIS

Et si Beauvais était reconnue en 2035 pour **la qualité et l'inventivité de sa vie de quartier** ? Tout en s'appuyant sur ses services sociaux institutionnels (CCAS et les 3 centres sociaux recréés dans les quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien), la ville multiplie depuis 2020 les initiatives et expérimentations visant à réinventer les solidarités concrètes de proximité. Le fil conducteur de son action sur 15 ans consiste à favoriser l'écosystème local reliant associations, citoyens, habitants et acteurs de l'économie sociale et solidaire.



La ville est ainsi devenue partenaire, en tant que **ville-pilote, du programme « Génération Voisins »**. Porté par l'association Voisins Solidaires, le programme vise à faire exister un réseau d'entraide intergénérationnelle de proximité par le biais d'un portail internet mettant en relation ceux qui ont besoin d'un coup de main et ceux qui peuvent le donner. Tournée vers la jeunesse, la collectivité a multiplié l'accueil de **volontaires du service civique**, autour d'une **mission interne** et de tuteurs dédiés à leur accompagnement. Mais plus encore, la ville s'est organisée pour permettre la convergence des initiatives citoyennes et encourager les expérimentations en multipliant au fil des ans les dispositifs dédiés :

- soutien au développement de l'**habitat participatif** à travers des **appels à projets** sur des fonciers communaux (cette action s'inscrivant dans le programme « Mieux vivre à Beauvais » accompagnant les évolutions démographiques de la ville, sur la thématique: « moins d'habitants à Beauvais en 2035 mais plus de propriétaires ») ;
- sur le modèle de la pépinière d'entreprises, mise en place de la **Coop**, plateforme coopérative de projets multi-sectoriels (habitat, crèche, achats groupés, production énergétique...), qui accompagne les acteurs locaux souhaitant mettre en place une démarche collaborative et coopérative ;

- autre innovation, création d'abord de manière expérimentale puis en généralisant la démarche d'un « **squat collaboratif** », idée reposant sur la mise à disposition d'habitants, de collectifs ou d'associations de locaux administratifs (et donc des moyens qui leur sont attachés), en dehors de leurs horaires d'ouverture, pour un temps et un projet d'intérêt général précis.

Preuve de la force préservée du lien social, les habitants se saisissent des questions de leur quotidien. Une **alliance citoyenne** est créée à l'initiative des habitants qui rassemble des individus, associations culturelles, collectifs d'habitants, organisations culturelles, syndicats... Ce « super Conseil citoyen », créé spontanément en dehors de toute initiative publique, s'impose comme un partenaire capable d'obtenir des améliorations concrètes par le biais des responsables des institutions locales, publiques et privées.

DÉCRYPTAGE DES CONDITIONS DE RÉALISATION :

- Favoriser le développement de **structures intergénérationnelles**.
- **Prendre en compte la fréquence des emménagements et déménagements** à Beauvais. Un certain nombre de ménages ne restent sur le territoire que deux ou trois ans. À Beauvais, selon une étude de la direction départementale des territoires (DDT) de l'Oise, beaucoup de jeunes actifs habitent seuls.
- **Développer la pratique du coworking** dans les espaces vacants.
- **Renforcer l'offre de formation** et les équipements à destination des jeunes afin de les inciter à rester à Beauvais.

BEAUVAIS, VILLE VERTE

Beauvais est une ville qui bénéficie d'atouts paysagers importants : la présence de l'eau, des milieux humides, des forêts y est particulièrement sensible, dans un cadre vallonné qui multiplie les vues en perspectives depuis les différents quartiers.

SYNOPSIS

Et si Beauvais en 2035 était reconnue pour être une ville étonnamment verte ? « **Beau-végétale** » est devenu un slogan à laquelle la ville-jardin s'identifie. En 15 ans, la ville, forte d'une longue politique en faveur des jardins familiaux, du fleurissement en ville et des parcs et jardins, a franchi un nouveau palier. Elle a su faire de la nature en ville une ressource singulière à Beauvais pour mettre en cohérence un ensemble d'actions publiques :

requalification des friches urbaines

développement du maraîchage et des circuits courts, qu'accompagnent deux projets phares de la Ville, à savoir la construction de nouvelles serres municipales dédiées à la production des fruits et légumes pour l'Unité de Production Culinaire et le développement du marché bio de Beauvais, qui devient l'animation régulière et courue des dimanches matins ;

élimination, en particulier dans les quartiers les plus exposés - Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien -, des îlots de chaleur bétonnés pour une meilleure adaptation de la ville aux défis climatiques ;

création de pistes cyclables en voies vertes (dans le cadre plus global du plan Vélo qui accompagne le retour du vélo en ville) ;

aménagement en ville de plages enherbées et sauvages donnant accès au Thérain et à l'Avelon, fréquentées aussi bien par les habitants que par les touristes à vélo empruntant « **la Grande coulée verte** » qui depuis Beauvais joint, par Crèvecœur-le-Grand, la Transoise à la véloroute de la vallée de la Somme.

Pour ces actions, notamment « **la Boucle verte** » qui relie par une unique piste cyclable l'ensemble des parcs et jardins de Beauvais, la Ville s'est assurée le concours de paysagistes de renom, tout en s'inscrivant dans une forte participation avec les associations et les habitants, notamment dans le cadre d'un vaste projet « **Nos rues en jardin** » de végétalisation des balcons, pieds d'immeubles, façades à l'alignement.

Les habitants revendiquent une ville toujours moins minérale et veulent de nouveaux projets. Par la nature, la ville renforce le sentiment d'appropriation des citoyens à leur quartier, repense son aménagement à une échelle plus humaine, met en valeur différemment la culture et le patrimoine, réinvente de nouveaux espaces animés, ludiques mais aussi d'éducation et de sensibilisation et, enfin, investit dans un levier de développement touristique et économique.

DÉCRYPTAGE DES CONDITIONS DE RÉALISATION :

- **Valoriser la présence de l'eau en ville** en facilitant l'accès et l'usage des cours d'eau et des plans d'eau. Redonner une place aux marais dans le quartier de Saint-Just-des-Marais.
- **Tirer parti des friches industrielles existantes** pour aménager des bois, jouant le rôle d'îlots de fraîcheur. Développer ces îlots dans le centre-ville et anticiper le possible départ des usines encore implantées en ville.
- **Développer l'élevage urbain**.
- **Encourager à la consommation de l'eau en circuit fermé**.
- **Végétaliser au maximum l'espace public**, en plantant davantage d'arbres et en désimperméabilisant les sols.
- Développer la **végétalisation des toits et des murs** dans les constructions neuves, en sensibilisant les acquéreurs et locataires à l'entretien de ces espaces et en privilégiant des essences avec peu de racines pour les terrasses.
- Diversifier les sources d'approvisionnement énergétique.
- Encourager l'**installation de panneaux photovoltaïques** chez les particuliers et sur les bâtiments publics.
- **Tirer parti de la richesse en eau de Beauvais** (géothermie, hydroélectricité...).



BEAUVAIS, VILLE INTELLIGENTE

Espace numérique de travail dans les écoles, plateforme web dédiée à l'emploi local (<http://emploi.beauvais.fr>), développement des téléprocédures : forte des premières initiatives prises pour le développement d'une ville connectée, saluées dès 2013 par le Club des villes Internet et son label 5@, Beauvais poursuit ses actions en vue de mettre le numérique au service des citoyens.

SYNOPSIS

Et si Beauvais, en 2035, était reconnue pour sa transformation digitale qui fait d'elle une **smart-city** exemplaire ? Le tournant de la ville numérique, intelligente et connectée, Beauvais l'a bien sûr pris comme ville-service numérisée. Mais il faut le souligner, ce tournant a été pris sans sacrifier les investissements nécessaires dans l'espace public d'avant le numérique, celui de la voirie, des réseaux, des espaces verts, que la Ville a sanctuarisés à travers l'**entretien et le développement de ses zones d'activités économiques et de son « Grand plan des petits travaux »** dans les quartiers. Car la ville digitale, celle de l'espace virtuel, ne saurait faire oublier le territoire réel, physique, géographique, sans lequel elle n'est qu'un château de cartes.

Beauvais est souvent citée en exemple pour la **dimension démocratique** qu'elle a su donner à son projet de ville digitale. Clairement, la technique, les données, les algorithmes ont été mis au service des individus et des citoyens. « **Pour une ville humainement intelligente** » est le slogan affiché par la Ville, à travers le projet-pilote qu'elle a développé dans le **domaine de la santé**. La démarche inclut le financement de la pose de capteurs dans les foyers des personnes âgées volontaires et le développement de deux plateformes de télémedecine, l'une gérée par l'hôpital et l'autre par des professionnels de santé libéraux, qui permettent des consultations vidéo médicales à distance. Mais, parce que la technologie ne peut pas tout, la Ville a aussi souhaité accompagner ce nouveau service par un effort budgétaire renforcé à destination de tous ceux qui travaillent dans le domaine des services à la personne, augmentant son soutien financier aux associations, entreprises et services publics partenaires.



Dans les quartiers, elle a innové en développant un outil facilitant « le logement choisi » pour les personnes concernées par les déconstructions programmées dans le cadre des projets de renouvellement urbain des quartiers Argentine et Saint-Lucien. Cette plateforme digitale, consultable dans le cadre de permanences tenues par les bailleurs sociaux partenaires chaque semaine dans les quartiers, élargit pour les locataires « le champ des possibles » et accélère les relogements. Au-delà de son but initial, elle est devenue un outil généralisé, utilisé par tous les candidats à l'entrée dans un logement social.

Enfin, Beauvais est souvent citée en modèle « **d'un développement intelligent de la ville intelligente** » par le choix qu'elle a fait d'appliquer aux projets urbains et aux services publics de la Ville, le modèle collaboratif et ouvert du **fab-lab**. C'est dans ce cadre que les politiques de **circulation et de stationnement** ont été reformulées. Des réunions publiques d'un nouveau type, interactives et permettant de jouer avec les données modélisées des flux de circulation et de stationnement, ont marqué une nouvelle approche de la concertation. Les outils de « la réalité augmentée » sont devenus les nouveaux outils d'aide à la décision.

DÉCRYPTAGE DES CONDITIONS DE RÉALISATION :

- Valoriser de manière conjointe le **développement du numérique et de l'artisanat**.
- **Renforcer les services en ligne**, notamment dans le domaine de la culture et de l'éducation.
- **Systématiser la numérisation des collections** afin de les donner à voir et de les pérenniser, d'en faire des éléments d'attractivité.
- **Développer l'open data** pour les entreprises comme pour les administrations.
- **Stocker les données numérisées sur le territoire** afin de mieux les protéger.

CONCLUSION

Le mot du maire

Beauvais,
la nature au cœur

LE MOT DU MAIRE

BEAUVAIS, LA NATURE AU CŒUR

La ville change. À toute vitesse. En soi, le changement n'est pas nouveau et les villes ont toujours évolué. Ce qui est propre à notre temps, c'est le rythme de ces transformations. Alors qu'elles se produisaient autrefois à l'échelle d'une vie, les habitants voyant leur ville changer lentement, elles sont désormais rapides et surviennent plusieurs fois au cours d'une même existence.

C'est là un défi pour les habitants comme pour les équipes municipales, l'objectif étant que la ville change toujours en mieux.

Beauvais n'est pas une métropole et il ne faudrait pas faire l'erreur d'y plaquer les raisonnements valables pour les grandes villes.

Beauvais n'est pas non plus une de ces villes en crise appartenant à ce que les géographes appellent, en France, « la diagonale du vide » qui, des Ardennes aux Pyrénées, englobe de grands territoires plus ruraux que périurbains et dont certains se sentent légitimement oubliés.

Beauvais est une ville moyenne qui peut se comparer fièrement à de plus grandes en ce qu'elle offre toutes les fonctions urbaines dites « supérieures » :

- travail, avec plus de 40 000 emplois offerts sur l'unité urbaine ;
- santé, avec son hôpital ;
- éducation, avec ses 4 000 étudiants post bac accueillis dans différents établissements et filières ;
- culture, qu'elle soit tournée vers le grand public avec le Cinéma CGR ou s'inscrivant dans la politique culturelle nationale, avec le théâtre labellisé « Scène nationale », sans oublier les festivals qui animent la vie de la cité toute l'année.

Mais c'est aussi une ville qui, bien que connectée aux grands réseaux de circulation (aéroport, autoroute A16, étoile ferroviaire), n'a pas perdu son âme, ne s'est pas banalisée dans un vaste espace périurbain et demeure ancrée dans la nature, fortement présente dans la cité : deux rivières principales, plusieurs cours d'eau secondaires, un plan d'eau, de nombreux parcs, bois et forêts forment une véritable boucle verte, dans une ville-jardin reconnue pour son fleurissement. Une ville qui a inauguré un nouvel espace naturel de dix hectares, dans une boucle du Thérain, au sein du quartier Voisinlieu, le bois du Moulin de la Fos à l'été 2021. Cet aménagement offre au public un parcours de promenade entre rivière, mares, boisements et milieux herbeux propres aux zones humides, à l'instar de ce qui existe déjà entre Saint-Just-des-Marais et le plan d'eau du Canada.

Tout cela, je le dis, n'est pas l'affaire de hasard mais affaire de choix. Des choix opérés par les municipalités successives, dont celles que je conduis depuis plusieurs années maintenant, dans un contexte de grands bouleversements : au plan économique, ceux de la mondialisation et de la compétition entre territoires qu'elle entraîne ; au plan technologique, ceux du numérique qui réinvente nos modes de vie, et notamment nos manières de vivre en ville avec ces objets connectés que sont les smartphones et leurs nombreuses applications ; au plan écologique, ceux de la nécessaire adaptation au changement climatique, dans un moment de prise de conscience par tous que notre modèle de développement, qui épuise les ressources naturelles et détruit la biodiversité, n'est pas soutenable et nous oblige à une profonde transition à la fois dans les domaines de l'énergie et des déplacements mais aussi dans nos habitudes de consommation.

Sur ce dernier point, je veux d'ailleurs souligner que le Livre vert, remis par le Comité pour la transition écologique et le bien-être de Beauvais, complète ce rapport du conseil de la Prospective en insistant sur des points que je crois essentiels tels que la promotion d'une véritable agriculture urbaine et l'amélioration de la qualité de l'air et de l'alimentation. Dans le même sens, je peux aussi citer le livre blanc sur la transition écologique remis par Beauvais en Transition.

Au demeurant, ces sujets sont inscrits depuis 2001 à l'agenda de la ville et sans doute est-ce aussi le rôle d'un rapport de prospective de rappeler combien la ville a pu être précurseur.

On le dit de Beauvais et je suis fier de ce slogan : Beauvais, cœur de l'Oise. Il faudrait ajouter que Beauvais, cette ville qui est le cœur de l'Oise, a particulièrement la nature au cœur.



Sans être exhaustive, je veux citer les actions auxquelles j'attache la plus grande importance, pour les avoir initiées - parfois même imposées à des services ou des partenaires qui n'en voulaient pas, par scepticisme, tant il est vrai que, sur les questions de défense de l'environnement, il faut souvent oser, faire des paris, agir dans un contexte qui reste incertain.

Si je regarde en arrière, voilà un petit rappel qui n'est pas inutile :

En 2002

- Nouvelle démarche esthétique pour le fleurissement, concrétisée par l'obtention du label 4 fleurs du CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) dès 2004
- Premier plan des pistes cyclables
- Développement des techniques zéro phyto pour l'entretien des espaces verts

En 2004

- Démarrage des travaux de réhabilitation de la ferme de la Mie au Roy pour accueillir Ecospace
- Premier plan de déplacement urbain (PDU) pour faire évoluer les stationnements, la circulation et les parcours de bus. La mise à jour et la validation ont eu lieu en 2013)
- Première charte de téléphonie mobile pour gérer les impacts esthétiques et sanitaires (renouvelée 3 fois - la dernière étant fin 2017)

En 2005

- Création des jardins durables de la Mie au Roy : jardins familiaux en agriculture responsable et raisonnée
- Mise en œuvre d'un plan santé pour les plus démunis (journée des familles, épicerie du cœur, miam box...)
- Création d'une digue dans le marais de St-Just et d'une zone naturelle (classement en zone naturelle sensible en 2017)
- Mise en place d'un système d'alerte téléphonique en cas de risque majeur pour informer la population

En 2006

- Évolution en faveur de l'achat de bus plus propres : d'abord passage du gasoil au GNV puis achat de bus hybrides puis électriques (en 2018)

En 2008

- Plan de réduction des déchets permettant de diminuer la quantité de déchets produits par habitant (<300 kg/hab de la CAB)

En 2010

- Amélioration des mesures de la qualité de l'air par le repositionnement de la station de mesure (en 2016, la qualité de l'air était de « très bonne à bonne » pour 88% des jours de l'année)
- Début du processus d'élaboration du premier Plan climat (PCET) par l'Agglo dans le cadre d'une politique volontariste
- Développement de l'écopastoralisme : moutons, vaches, chevaux participent à l'entretien des espaces naturels de la ville
- Mise en service du réseau de chaleur à bois du quartier Saint-Jean : économie de 5 500 t équivalent CO2 soit 8% des émissions de carbone de la ville lié aux logements

En 2011

- L'Agglo devient la structure porteuse du site Natura 2000 du massif forestier du haut Bray de l'Oise. En 2015, elle intègre la cavité du Marris-millet à St-Martin-le-Nœud.

En 2012

- Installation des premières ruches municipales à Beauvais (75 kg de miel récoltés)

En 2014

- Création d'une parcelle accessible aux personnes à mobilité réduite dans les jardins familiaux de St-Quentin
- Début des études pour la création d'un éco-quartier (ZAC Beauvais Vallée du Thérain), suivi par des étapes de concertation avec les habitants et les partenaires du projet.
- Lancement du Plan Renovation Confort «Bien chez soi» dans l'optique notamment d'améliorer l'efficacité énergétique des logements privés (près de 1 000 logements sur le territoire de l'agglomération ayant à ce jour bénéficié de ce dispositif d'aide). Il est complété en 2015 par un Plan Énergie pour le Patrimoine Social (PEPS).

Je m'arrêterai ici, ce rapport n'étant, bien évidemment, pas un bilan de l'action municipale sur le mandat qui s'achève. Au regard de toutes ces actions, il apparaît évident que Beauvais est bien une de ces villes qui a la nature au cœur. S'étonnera-t-on, dans ces conditions, que l'agglomération du Beauvaisis et sa ville centre aient été, en ce début d'été 2019, retenues par l'État pour participer à la démarche pilote des contrats de transition écologique (CTE)? Il s'agit là d'une reconnaissance méritée pour une ville et un territoire qui, sur ces questions, sans polémique, sans divisions stériles, sans clivage, sans posture mais avec constance et efficacité, agissent en pionnier, expérimentent, innovent, ouvrent des pistes, avec parfois les limites, inhérentes à ce type de démarche – je pense au dispositif Yellow vélo, par exemple – mais toujours en rebondissant, proposant d'autres initiatives, d'autres actions.

Et s'agissant d'actions, je crois pouvoir l'affirmer dans ce document tourné vers l'avenir, la décennie qui s'ouvre ne manquera pas d'entreprises nouvelles.

La ville, notre territoire, ses acteurs, qu'ils soient économiques, sociaux, associatifs, politiques, administratifs, en ont la capacité et l'énergie mais, surtout, ils en ont l'envie et les idées.

J'en veux pour preuve le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), dont la Communauté d'Agglomération achève l'établissement, au terme d'un long processus d'études et d'ateliers de travail partenariaux. Plus d'une cinquantaine d'actions sont inscrits au programme de ce plan, qui sera pour le territoire une feuille de route précieuse.

Je salue d'ailleurs ici l'engagement des services, bureaux d'études et partenaires dans l'élaboration de ce document qui a surtout été l'occasion d'un immense travail de réflexion.

Cette démarche, je l'ai souhaitée. Car, si je suis résolument tournée vers l'action, mon expérience, d'une part, et, d'autre part, le regard que je porte sur les villes qui réussissent, m'ont toujours fait comprendre que, dans notre monde moderne effroyablement complexe, l'action doit systématiquement être précédée et accompagnée d'un important travail de réflexion, impliquant toute la société locale et mené sans parti pris idéologique – et sans l'esbroufe des démagogues aux propositions hasardeuses qui fleurissent dans les situations difficiles.

PCAET, rapport du conseil de la Prospective, Livre vert... je veux remercier ici celles et ceux qui ont participé à cet intense effort de réflexion mené ces derniers mois à Beauvais pour se projeter positivement vers l'avenir, dans un mouvement qui saisit toutes les composantes de notre société. Je pense, dans le domaine des mobilités, à la démarche de la Ville, qui vient de signer avec des partenaires associatifs et des acteurs du tourisme et le premier employeur privé beauvaisien, une « Charte pour le retour du vélo dans Beauvais », installant un comité des experts du vélo constitué d'usagers, afin de proposer des aménagements nouveaux, sécurisés et à haut niveau de service, de gérer un budget participatif dédié à l'entretien du réseau et de promouvoir l'usage du vélo en ville.

Dans le domaine de la santé, la collectivité vient de signer, et je m'en réjouis, un Contrat Local de Santé qui permet-

tra de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. C'est l'aboutissement d'un travail partenarial avec les acteurs clés tels que l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise, la Mutualité Sociale Agricole...

Dans le domaine de la formation, la collectivité développe actuellement son Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SESRI). Qu'on ne s'y trompe pas : dans un monde où les territoires sont en concurrence les uns avec les autres pour capter et conserver l'activité et les emplois, l'attractivité d'une ville comme Beauvais se joue sur sa capacité à être un pôle créatif. Car inventer de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouvelles solutions ou bien être capable de réinventer et moderniser ce qui existe déjà, voilà bien le levier à partir duquel un territoire se développe aujourd'hui.

C'est ce que nous faisons à Beauvais, en particulier à partir de l'agriculture qui est notre point fort, notre marqueur territorial et peut-être même notre « marque de fabrique ». Autour de l'institut UniLaSalle et en nous appuyant sur des entreprises leaders telles que AGCO-GIMA et ISAGRI, réunis avec la collectivité et son startlab, dans le pôle territorial Rev'Agro, nous favorisons l'émergence de projets et la création d'entreprises dans le machinisme, le numérique et les technologies agricoles, en les soutenant financièrement, en créant les lieux propres à l'expérimentation et l'innovation technique. Jamais peut-être au fil de mon expérience de maire, je n'ai senti un tel bouillonnement d'idées, un tel foisonnement de propositions, une telle envie d'actions.

Cet élan, je le retrouve dans ce rapport du conseil de la Prospective, à travers son questionnement lucide et la richesse des trois visions proposées pour rêver Beauvais demain.

Cet élan, je le partage et l'épouse pleinement, il est celui qui me porte au quotidien et me fait envisager avec confiance le devenir de notre ville, pour peu que le changement soit conduit et accompagné avec douceur, bienveillance, dans le souci de tous.

Au final, je retiens particulièrement de ce rapport la chose suivante, qui a pour moi valeur d'engagement : dans un monde où nous sommes tous vulnérables, y compris notre environnement, Beauvais peut et doit s'adapter pour apporter à chacun toujours plus de protection, de bien-être et de qualité de vie.



Beauvais
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE !

